



L'essentiel

Directeur de la publication: Antoine WONGO AHANDA
Recépissé de déclaration N° 083/RDPOP/JO5/SAAJP

Bi hebdomadaire d'information et d'analyse

N°209 jeudi 18 octobre 2018

PRÉSIDENTIELLE 2018



Maurice Kamto ne pouvait pas gagner

- LA NON-COALITION DE L'OPPOSITION
- LA GROSSE MACHINE ÉLECTORALE DU RDPC
- LA FAIBLE IMPLANTATION DES PARTIS POLITIQUES DE L'OPPOSITION

- LES ÉTATS-UNIS ONT RÉAFFIRMÉ LEUR NEUTRALITÉ
- LES CONNEXIONS AVEC LES RÉSEAUX GEORGE SOROS N'ONT PAS SUFFIT

Pp. 4-7

CONTENTIEUX ÉLECTORAL Clément Atangana écoute et réfléchit

P. 2



PRÉSIDENTIELLE 2018

LES MOTOS-TAXIMEN REFUSENT LA MANIPULATION

Les représentants de leurs syndicats l'ont fait entendre hier au terme d'une concertation avec le ministre des Transports Jean Ernest Masséna Ngalle Bibehe.

P. 3

SCANDALE

CANAL 2 INTERNATIONAL CENSURE JOSEPH OWONA EN DIRECT

Invité dans l'émission *La Grande Interview* de Jean Bruno Tagne le mardi 16 octobre 2018, la chaîne de télévision a coupé le son lorsque le Pr Joseph Owona a commencé à porter des critiques sur Maurice Kamto.

P. 15

YAOUNDÉ

L'ÉGLISE DE MINKAN S'EFFONDRE SUR LES FIDÈLES

La chapelle catholique Sainte Marcelline de Minkan (quartier périphérie de Yaoundé) s'est effondrée sur les membres d'un groupe de prière suite à la forte pluie qui s'est abattue dans la ville hier soir. Au moment où nous mettons sous presse, sept morts avaient déjà été retirés des décombres, parmi lesquels un prêtre.



CONTENTIEUX POST-ÉLECTORAL

▶ Le temps des requêtes

Le Conseil constitutionnel a ouvert mardi dernier à Yaoundé, les audiences des recours déposés par certains candidats à l'élection présidentielle.

Olivia Camille Ayissi

Depuis 1992, les élections au Cameroun offrent un champ d'analyse intéressant pour appréhender le contentieux électoral. Il s'agit de l'ensemble des contestations ou de litiges liés à l'organisation, au déroulement, et aux résultats des élections, ainsi que de l'ensemble des règles régissant la solution de ces litiges par le juge. Désormais, il existe une procédure formalisée dans les textes, notamment un règlement intérieur du Conseil constitutionnel au Cameroun. Cet organe a jusqu'au 22 octobre pour publier les résultats. Mais avant tout, il doit évacuer les contentieux. De ce fait, les audiences publiques ont commencé à examiner les différentes requêtes le mardi 16 octobre dernier. Les audiences débutées ce jour-là à 11 heures ont pris fin à 20h15 minutes.

Sur dix-huit recours déposés, à peine deux ont été retenus. Celui de Maurice Kamto, qui s'est autoproclamé vainqueur de la présidentielle et qui demande l'annulation partielle du scrutin, alors que Joshua Osih en demande l'annulation totale.

Au moment où le président du Conseil constitutionnel a renvoyé la suite et la fin au lendemain, deux avocats de Maurice Kamto ont conclu leur plaidoirie portant sur le deuxième recours en annulation partielle du scrutin du 07 octobre. Cette annulation concerne sept régions sur les dix que compte le Cameroun.

Le candidat du MRC a donc été le premier à passer dans la salle d'audience du Conseil constitutionnel. Avec une équipe de 15 avocats, parmi les plus célèbres du barreau, il a dénoncé l'absence d'indépendance de certains membres du Conseil constitutionnel, soupçonnés d'avoir des affinités avec un des candidats, le président Paul Biya. Par conséquent, le MRC a exhorté le Conseil constitutionnel de se déposséder lui-même. De plus, il a désiré que ladite ins-



titution soit régénérée. La séance a été ensuite suspendue pour un délibéré.

Mercredi, en dehors des conseils prodigués au Conseil constitutionnel, Maurice Kamto a déploré l'épuisement des bulletins de vote dans certains bureaux. En plus de lui, plusieurs partis politiques et administrations n'ont pas manqué de défendre leur cause sur la question. Il en est ainsi du mandataire, le secrétaire général du ministère de l'Administration territoriale, Pierre Essomba.

De l'intervention de Abdoulkarimou, directeur adjoint des Elections, il ressort qu'« aucune procédure de retrait de candidature n'est prévue dans le Code électoral. Ce retrait doit se faire devant les électeurs au cours de la campagne électorale et avant l'impression des bulletins de vote. Par ailleurs, ELECAM ne travaille pas pour les candidats mais plutôt pour les citoyens électeurs ». Dans le même sillage, l'avocat d'ELECAM, Me Atangana, a rappelé dans son intervention qu'il n'y a pas d'élection présidentielle partielle. « Nous avons enregistré 24 988 bureaux de vote cela est énorme. Donc la circonscription électorale s'étend sur un territoire national et non sur une région face au



recours du candidat Maurice Kamto d'annuler l'élection dans certaines régions. On ne peut donc pas morceler le corps électoral dans une présidentielle », a rappelé le directeur général adjoint des Elections.

Lors du passage du représentant du contentieux électoral pour le compte du RDPC, Grégoire Owona, le président du Conseil constitutionnel Clément Atangana a ramené à l'ordre le collègue

des plaidoyers. Il est à noter qu'en ce qui concerne les résultats de l'élection présidentielle au Cameroun, seul le Conseil constitutionnel les proclame. Aucun résultat provisoire, aucune tendance n'est publiée par aucune autre instance. Les résultats définitifs qui seront proclamés, ne donneront lieu à aucun recours.

L'essentiel

IMMEUBLE SOCIETE GENERALE CAMEROUN
Carrefour des carreaux
B.P : 1260 Yaoundé
Contact : 655 76 80 94
essentiellucameroun@yahoo.com
www.camermedias.com

L'essentiel

Directeur de la publication :
Antoine Wongo Ahanda
Coordonnateur de la Rédaction :
Christophe Mvondo
Rédacteur en Chef Informations générales :
Abraham Ndjana Modo
Rédacteur en Chef Enquêtes et dossiers :
Blaise Nnang
Chroniqueurs :
Alphonse Ateba Ndoumou, Bartho Amugu
Rédaction : Charles Nwanochi, René Noël Atangana, Arnaud Joseph Etoundi, Marc Mouna, Aboubakar Yero,

Ahmed Abdou-Aziz, Rodolph Tanga, Mathieu Nathanaël Njog, Nomo Modo, Francis Nguélé, Mercedes Beleheka, Annette Olinga, Bélise Hiol, Nathalie Ahanda

Recteur : Lionel Owona

Webmaster : Jean-Francis Ahanda

Commercial et Marketing : Roger Ngonda Yusi

Soutien technique : Thomas Aurélien Ndassibou, Boris Manda Nkodo et Alice Thècle Balla

Stagiaires : Rose Bertille Mbang, Arnaud Evina, Camille Olivia Ayissi

Conception Graphique :
Laurent ABAH © CREATIVE THINK (+33783195537)

Production : Eric Azegue

Impression : SOPECAM

Tirage : 4000 exemplaires

Distribution : Eric Azegue, Joseph Nkomodo

https://www.facebook.com/EssentielCameroun



RÉSULTATS DE LA PRÉSIDENTIELLE

► Les motos-taximen refusent la manipulation

Les représentants de leurs syndicats l'ont fait entendre hier, au terme d'une concertation avec le ministre des Transports, Jean Ernest Masséna Ngalle Bibehe.



Abraham Ndjana

Au cours de la réunion avec le ministre des Transports, les principaux syndicats en provenance de plusieurs régions du Cameroun ont présenté leurs doléances et énoncé des propositions à la tutelle. A la fin de cette concertation, le ministre Jean Ernest Ngalle Bibehe a promis à ses interlocuteurs que toutes leurs considérations seront prises en compte. Et dans leur déclaration commune, les acteurs du transport des motos-taxis ont pris « l'engagement pour la préservation de la paix, le dialogue social et la lutte contre les accidents de

la circulation dans notre pays ». Ils ont exprimé leur satisfaction au regard des différentes actions que l'État mène pour moderniser leur secteur. Par ailleurs, « ils refusent d'être des instruments directs ou indirects de toute manœuvre ou manipulation visant à troubler l'ordre public ». Bien plus, « ils réaffirment leur sens élevé de responsabilité et de patriotisme à travers un attachement sans réserve à la légalité républicaine ». Il s'agira de respecter le verdict des urnes de l'élection présidentielle tel qu'il sera proclamé par le Conseil constitutionnel. La réunion du 17 octobre 2018, entre les acteurs du secteur des motos-taxis et le ministre des Transports, avait évidemment un

lien avec la sécurité qui prévaut actuellement dans notre pays. « Tous les acteurs de motos-taxis, sur toute l'étendue du territoire, disent non à tous les fauteurs de troubles qui voudraient utiliser des motos-taximen pour des fins inavouées. Nous voulons par l'intermédiaire du ministre des Transports, rassurer tout le gouvernement, que nous ne céderons pas aux manœuvres de toutes les personnes qui pensent que le secteur des motos-taxis étant sensible et névralgique, ils peuvent nous utiliser pour satisfaire leurs égoïsmes personnels et après nous abandonner à nous-mêmes », a déclaré Nji Jean Vidal, le président national du Syndicat national des conducteurs professionnels urbains du Cameroun (SYNACOPUCAM).

Professionnalisation des acteurs

Dans le même ordre d'idées, le ministre des Transports a rappelé aux syndicalistes leur devoir de préserver la paix sociale dans un vivre-ensemble harmonieux. « Les motos-taxis ne sont pas des moutons qu'on va chercher quand il faut faire le désordre », a martelé le ministre Jean Ernest Masséna Ngalle Bibehe. Il s'agit d'une recommandation forte que les syndicats des motos-taxis s'engagent à respecter à travers le

Cameroun, dans ce contexte de veille sécuritaire qui interpellent tous les acteurs sociaux. Dans sa communication portant sur la sensibilisation des motos-taxis sur l'appropriation des recommandations issues du rapport d'étude et de la performance du Cameroun en matière de sécurité routière, le ministre des Transports a évoqué la stratégie nationale visant un meilleur encadrement du secteur des motos-taxis. Au cours de l'année 2018, il a été multiplié des sessions spéciales du permis de conduire, nécessaires pour l'amélioration du niveau de connaissances et la professionnalisation des acteurs du secteur. Ainsi, environ 9600 motos-taximen ont bénéficié de cette formation, alors que 8700 sont entrés en possession de leurs permis de conduire. D'autres actions concernant la facilitation d'obtention des titres de transport sécurisés, sans oublier la programmation, au titre de l'exercice 2019, d'un budget de 200 millions de FCFA destinés aux opérations de sensibilisation aux règles élémentaires d'appropriation du code de la route et de prévention en matière de sécurité routière.

APAISEMENT

► Le cri solennel des Bambombok

Réunis le 16 octobre dernier en séance extraordinaire à Yaoundé, les dépositaires de la tradition Bassa'a-Bati-Mpôô ont appelé à la concorde nationale et au respect des institutions républicaines.

Annette Olinga

Les initiés aux mystères du Mbog ont délivré le message des dieux à la nation camerounaise. Le pays qui a certes connu quelques soubresauts ces derniers mois, doit se garder de toutes actions prônant le désordre. Ce message s'adresse à trois catégories de personnes. D'abord à la communauté Basa'a-Bati-Mpôô, « nous invitons notre communauté Basa'a-Bati-Mpôô et l'ensemble de nos citoyens à s'engager résolument au maintien de la paix, à se garder de toute action visant au désordre et à observer scrupuleusement la légalité républicaine ».

Aux candidats à l'élection présidentielle, il est recommandé le respect des décisions des urnes « d'accepter avec fair-play les résultats proclamés par le Conseil constitutionnel qui est la seule voix autorisée pour cela » ajoutent-ils.

Enfin, au vainqueur du scrutin, dépositaires du pouvoir traditionnel sollicitent un climat pacifique et des réponses favorables aux attentes des citoyens ; « A celui qui sortira vainqueur des urnes, nous recommandons de donner une suite positive aux attentes légitimes des populations qui se sont exprimées pendant la campagne électorale. Nous l'appelons à l'exercice d'un pouvoir vertueux garantissant les droits et les devoirs de tous les camerounais. Nous invitons à un grand rassemblement qui pourra associer tous les talents et toutes les énergies à la réussite présente du futur du Cameroun ».

Les Camerounais en général, doivent donc consolider leur unité pour « un sursaut de fraternité pour nous accepter mutuellement et trouver en nous-même la solution à nos problèmes la quelle solution ne devrait pas venir de l'extérieur. Le peuple Basa'a-Bati-Mpôô a consenti d'énormes sacrifices pour conduire le Cameroun sur la voie de son indépendance », ajoutent les Bambombok.

Par cet appel solennel, les neuf désignés de Dieu et investis par les ancêtres pour la continuité, ont pris leur responsabilité de légataires du pouvoir séculaire des Basa'a-Bati-Mpôô pour délivrer au monde, le fruit de leur concertation avec les ancêtres. Leur message qui prône la paix au Cameroun, mais également met en garde tous ceux qui voudront se livrer aux manifestations post-électorales. « Nous Bambombok n'accepteront en aucun cas que les acquis gagnés de longue lutte et de dur labeur soient vilipendés par des esprits malveillants. Nous jetons un anathème sur quiconque tentera d'engranger notre cher pays le Cameroun sur la voie d'une guerre fratricide », s'insurgent-ils.

Les représentants des Mbok Ban, Mbok Matuk et Mbok Nkora Ntong originaires des régions du Centre, Sud et Littoral ont adressé à la nation toute entière la bénédiction du Mbok tout en priant pour que Dieu garde le Cameroun.

MEETING PUBLIC

► Le coordinateur départemental du SDF se désolidarise de l'initiative du député Nintcheu

Un meeting public projeté pour le dimanche 21 octobre 2018 au rond-point Dakar à Douala avec pour objectif la dénonciation des fraudes électorales à l'initiative du député SDF Jean-Michel Nintcheu est dénoncé par le coordonnateur départemental de ce parti et le par le gouverneur de la région du Littoral.

Mathieu Nathanaël Njog

La demande de manifestation publique adressée au sous-préfet de l'arrondissement de Douala 3^{ème} en date du 15 octobre 2018 par le député SDF Jean-Michel Nintcheu fait des gorges chaudes et sonne comme une provocation. Ce d'autant plus qu'il projette d'organiser le dimanche 21 octobre 2018 à la veille de la proclamation des résultats de l'élection présidentielle du 07 octobre 2018 un «meeting qui a pour but de dénoncer les fraudes massives et honteuses ayant émaillé le scrutin du 07 octobre 2017» et qui sera «suivi d'une marche pacifique». Un meeting public qui fait planer le spectre de l'origine du soulèvement social qui avait plongé le

Cameroun dans l'escalade dite de la grève de la faim de février 2008».

Une initiative à laquelle, le coordonnateur départemental du Wouri, Adolphe Lottin Same a tôt fait de marquer la désolidarisation du SDF. «Le Front Social et Démocratique (SDF) se désolidarise de cette initiative personnelle qui n'engage que l'auteur de la déclaration de manifestation publique et non le SDF», précise-t-il. Et d'ajouter que « toute personne engagée dans cette démarche le fait de manière personnelle et pas en tant que militant du Social Democratic Front (SDF) ». Avant de faire remarquer pour le soutenir que : « Comme vous pouvez le constater, cette déclaration faite sous papier en-tête de l'Assemblée nationale et susceptible de créer une confusion ne nous engage pas ».

En réplique, le député Nintcheu

accuse son camarade et coordonnateur départementale « d'avoir été instrumentalisé par les autorités administratives ». En arguant comme élément de preuve que cette lettre devrait lui être adressée pour un règlement interne dans le parti, mais son contradicteur a choisi d'adresser sa lettre de désolidarisation au préfet du département du Wouri. Adolphe Lottin Same pour sa part rétorque que sa sortie a été faite avec l'accord de la hiérarchie du parti. Qui attend l'issue du contentieux électoral engagé par le candidat du SDF à l'élection présidentielle du 07 octobre 2018, et la proclamation des résultats définitifs par le Conseil constitutionnel avant de se prononcer sur la position officielle du parti qui sera prise par les instances hiérarchiques compé-

tentes.

Pour sa part, le gouverneur de la région du Littoral, Samuel Dieudonné Ivaha Diboua a lui aussi signé un communiqué pour rappeler aux responsables des partis politiques que la période de « campagne électorale relative au scrutin du 07 octobre 2018 est achevée », par conséquence, l'exception qui permettait d'organiser les manifestations publiques non déclarées ne tient plus. C'est pourquoi, il recommande de se conformer aux dispositions de la loi 090/055 du 19 décembre 1990 fixant le régime de réunions et manifestations publiques. Il en « appelle au bon sens de tous et de chacun ainsi qu'au respect des lois et règlements de la République ».



MAURICE KAMTO NE POUVAIT PAS GAGNER

► Pourquoi Kamto ne pouvait pas gagner

Le processus électoral lié à la présidentielle de 2018 au Cameroun s'apprête à connaître son épilogue. Et le candidat du Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (MRC) s'est déclaré vainqueur du scrutin. Une aspiration légitime pour tout candidat engagé dans une élection. Pour déclarer sa victoire, Maurice Kamto semble avoir fait table rase des réalités sur le terrain. Il demande l'annulation partielle du scrutin dans 07 régions où il n'a pas gagné et où il dénonce des fraudes devant le Conseil constitutionnel. Mais des faits sont là qui démontrent que ni Kamto, visiblement mieux préparé, ni un autre candidat de l'opposition ne pouvait gagner cette élection. *L'essentiel du Cameroun* relève des faits et circonstances qui relativisent les

victoires annoncées ou déclarées, la surenchère politique pour faire remarquer que l'opposition est arrivée à l'élection en rangs dispersés. Une donnée qui a favorisé le parti au pouvoir tandis que les voix de l'opposition s'émiettaient entre 08 candidats. Certains des candidats n'avaient pas un passé politique et manquaient curieusement de fief électoral. Dans le jeu électoral, les connexions internationales ne manquent pas. Mais pour la plupart, rien n'a véritablement fonctionné. Les architectes des alternances, avec passage en force des partis de l'opposition ne sont pas allés jusqu'au bout. Mais tous les ingrédients d'un échec de l'opposition étaient réunis.

LA NON-COALITION

► Le ventre mou de l'opposition au Cameroun

Les conditions étaient réunies pour que la victoire tant souhaitée fasse long feu. L'impossible coalition, la faible implantation, et le nombre d'inscrits relativement bas des jeunes, cible première de l'opposition, auguraient des lendemains qui ne chantent pas.

Christophe Mvondo

Les citoyens-électeurs ont encore attendu cette fois, mais les partis de l'opposition ne l'ont pas fait. Les partis politiques de l'opposition sont encore allés en rangs dispersés contre le président sortant Paul Biya dont la machine électorale est redoutable.

Cette attitude a du coup découragé l'électorat pour qui, la victoire de l'opposition ne peut avoir lieu que dans une coalition. Au moment même où le débat sur cet éventuel regroupement faisait rage, le candidat du Social Democratic Front avait fait savoir que l'opposition au Cameroun, c'est le SDF. Si les autres partis veulent coaliser, qu'ils viennent rejoindre le SDF qui les conduira à la victoire finale. Des propos à la limite injurieux pour les autres formations politiques. A partir de ce moment, une coalition de partis politiques de l'opposition est devenue impossible. Chacun est allé individuellement affronter l'homme lion. Avec une faible implantation sur l'ensemble du territoire, certains dont on ne doutait pas de la défaite ont obtenu des scores ridicules. Maurice Kamto qui était du reste le plus en vue, le plus redouté et le mieux organisé des partis de l'opposition de cette période électorale avait encore besoin d'un coup de pouce des caciques qui bénéficient d'une base électorale régionale. L'émiettement des voix dans la région de l'Ouest entre le SDF, l'UDC, et le MRC a fait le jeu du RDPC car manifestement, ces partis sortent divisés avec des scores qui auraient pu constituer une large victoire de l'opposition dans la région.



Dans un tel environnement Maurice Kamto ne pouvait pas gagner, face à une machine colossale du Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais qui est représentée sur toute l'étendue du territoire national, dans les arrondissements et les villages les plus reculés.

En face, le Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais qui mène des campagnes permanentes d'inscription de leurs militants sur les listes électorales, l'action des personnalités ressources qui financent l'établissement des cartes nationales d'identité. Un travail de titan qui est abattu en continu par les élites et les responsables de base du parti.

En plus, le candidat Paul Biya jouit d'un atout majeur, celui de président sortant, avec un bilan à défendre. Lui-même et ses collaborateurs peuvent alors discourir sur les réalisations passées, en cours et à venir. Le MRC comme les autres partis de l'oppo-



sition insuffisamment implantés bénéficient d'un électorat urbain. Des victoires disparates engrangées dans plusieurs centres de votes dans les grandes villes comme Yaoundé, Douala ou Bafoussam ont été rapidement diluées par la présence constante du parti au pouvoir partout. Le discours sur les fraudes massives au cours du scrutin du 7 octobre dernier est difficilement admissible par le camp d'en face qui argue qu'il manquait des représentants des partis d'opposition même dans les bureaux de vote des plus grands centres urbains du Cameroun.

Le faible déploiement des délégués des partis politiques pourrait alors faire le lit à des fraudes mais à chacun de prendre ses responsabilités. Dans tous les 25 000 bureaux de vote répartis à travers le pays, aucun parti politique de l'opposition n'a pu envoyer ses observateurs partout.

Comme un examen que les élèves doivent



passer à la fin d'un cycle de formation, la réussite est synonyme de travail soutenu tout au long de l'année scolaire.

Ayant passé son temps à organiser des campagnes d'inscription de ses militants sur les listes électorales, de leur faire établir les cartes nationales d'identité et des cartes d'électeurs, le parti de Paul Biya, qu'on le veuille ou pas, s'est retrouvé avec le maximum de militants inscrits sur les listes électorales, un véritable vivier électoral qui a voté utile pour son candidat.

Les followers des réseaux sociaux, les curieux qui ont peuplé les meetings publics des candidats de l'opposition n'étaient pas forcément un public d'électeurs. C'est une leçon à la jeunesse qui aspire à l'alternance par les urnes. Le changement s'obtient par le vote et pour voter il faut être inscrit sur une liste électorale.



MAURICE KAMTO NE POUVAIT PAS GAGNER

MRC

► Le difficile apprentissage de l'élection présidentielle

Son porte-fanion au dernier scrutin, Maurice Kamto, n'a pas bénéficié de l'implantation de ce parti sur l'ensemble du territoire national, contrairement à son principal adversaire, le candidat du RDPC et président sortant, Paul Biya.



Blaise Nnang

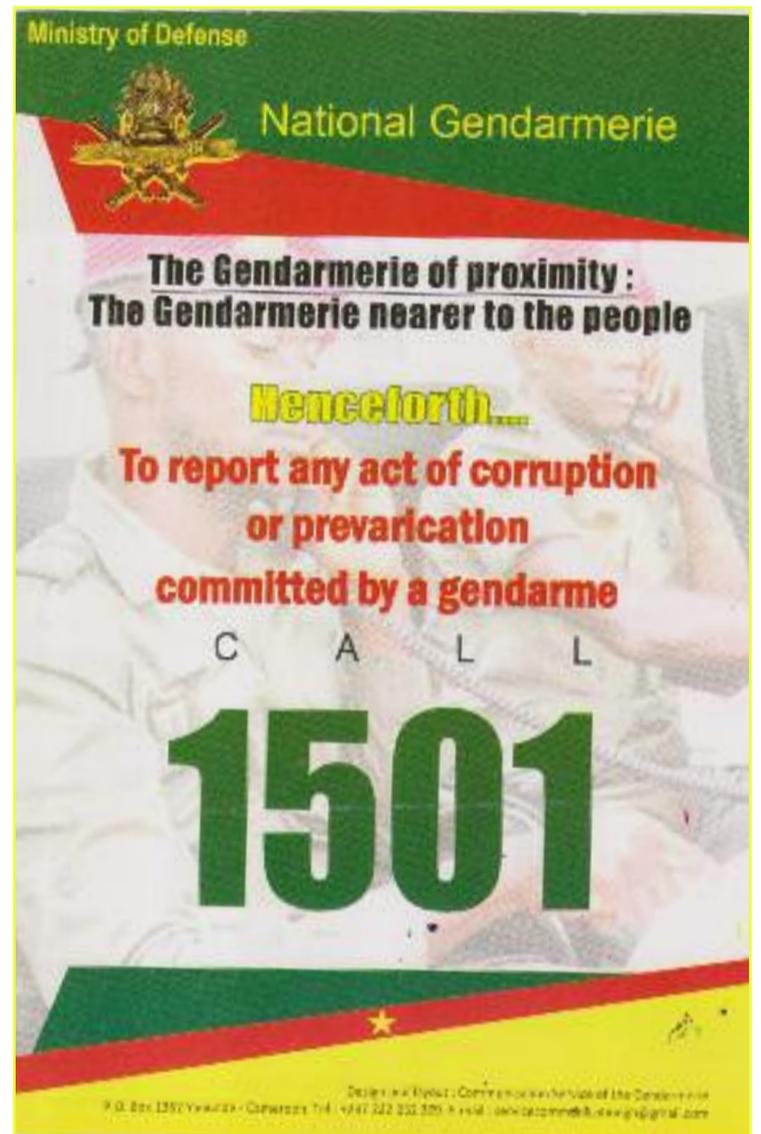
Il est désormais temps de tirer les leçons. En attendant la publication officielle des résultats de la dernière élection présidentielle, les premières tendances issues des résultats des bureaux de vote donnent Paul Biya, vainqueur. Le candidat du Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (MRC) à ce scrutin, Maurice Kamto, bien qu'il se soit auto-proclamé vainqueur au lendemain de cette élection, pourrait probablement occuper le second rang. A l'analyse de ces résultats, il ressort que la notion claniste de village électoral au Cameroun a bel et bien fonctionné au profit du candidat Kamto par exemple. Ce dernier ayant obtenu ses meilleurs scores dans la région de l'Ouest, sa région natale, tout comme dans les grandes métropoles du Cameroun, que sont Yaoundé et Douala, où les populations sont beaucoup plus cosmopolites. Et surtout, c'est un électoralat urbain qui a accès aux moyens modernes de communication qui ont joué un rôle important au cours de cette élection présidentielle. Mais l'un des pièges qui aura fait succomber Kamto est sans nul doute le peu d'implantation de son parti sur l'ensemble du territoire national. Le MRC n'a même pas pu disposer d'un scrutateur dans tous les 25 000 bureaux de vote répartis sur l'ensemble du territoire au cours de cette présidentielle. Or,



une élection présidentielle au Cameroun, à circonscription unique, ne se gagne pas seulement avec l'électorat des grands centres urbains. Le candidat du MRC n'a donc pas pu tenir tête au candidat du RDPC qui a tiré profit de l'implantation de son parti même dans les coins les plus reculés du pays. Comme le faisait déjà remarquer l'analyste politique Dieudonné Essomba par exemple, « l'opération était d'ailleurs très mal engagée. Dans nos pays, le comportement de l'électeur est déterminé par la communauté et les orientations de l'élite. Et de ce point de vue, Biya partait avec le soutien du Grand Centre (27% de la population) et du Grand Nord (33%), soit un matelas électoral de 60% de la population ». Il poursuit en indiquant que « de l'autre côté, le Grand-Ouest et le Grand Littoral, avec 40% d'électeurs éclatés entre 7 candidats, même si l'un s'est rallié... ».

Tous ces contours devaient être pris

en compte par le candidat du MRC dont le parti faisait le dur apprentissage de l'élection présidentielle. En effet, fondé le 13 août 2012, c'est un peu plus d'un an plus tard en septembre 2013 que le MRC faisait son entrée à l'Assemblée nationale avec un député et gagnait des conseillers municipaux notamment à Douala. Ceci, à la faveur des élections législatives et des municipales. Mais le MRC ne s'était jamais frotté à une élection présidentielle. De même, le fait que Kamto ne se soit pas au préalable débarrassé des soupçons de tribalisme qui pèsent contre lui dans la gestion de son parti, notamment une « Bahamisation » du directeur du parti. Les deux membres les plus puissants de cette formation - le président national et le trésorier Alain Fogue - étant en effet originaires de Baham, dans la région de





MAURICE KAMTO NE POUVAIT PAS GAGNER

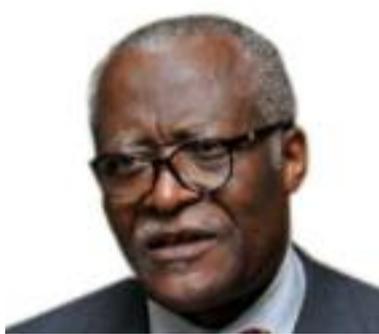
INFLUENCE EXTÉRIEURE

Kamto et autres : les connexions de George Soros au Cameroun

Contrairement à ce qu'on a pu penser, Maurice Kamto n'a pas bénéficié du soutien des États-Unis.



Maurice Kamto



Akere Muna



Hilaire kanga



Jean Marc Bikoko



Maxilienne Ngo Mbe



Christopher Fomunyoh



Guibaï Gatama



Boris Bertold



Valsero



Paul Chouta

Nomo Modo

La différence des pays tels que le Sénégal, le Burkina Faso, ou encore la Côte-d'Ivoire où il est très fortement implanté, le réseau du milliardaire américain George Soros est plutôt assez peu installé au Cameroun. Néanmoins, certaines ONG, certains journalistes, des artistes et des hommes politiques sont ses principaux relais au Cameroun.

La société civile camerounaise et les ONG qui la composent majoritairement s'est montrée incapable de former de véritables dynamiques collectives, ses leaders se contentant le plus souvent de détourner les aides et les financements venus de l'extérieur. Par conséquent, les actions engagées par elles sont souvent sans grande portée et n'ont aucune continuité. Cela a été particulièrement observé dans le cadre de « Dynamique citoyenne » dont l'objectif à elle assigné par le réseau Soros était de fédérer le plus grand nombre d'associations, de syndicats et d'ONG intervenant dans divers domaines afin d'influencer l'opinion publique, pour in fine faire descendre les populations camerounaises dans la rue.

Malheureusement, la « Dynamique citoyenne » s'est enlisée dans des guerres de leadership et ses responsables tels que Jean Marc Bikoko n'ont pas pu fédérer autour d'eux, occupés à jouir des avantages des financements et surtout à faire voyager leurs proches de sémi-

naires en séminaires et de rassemblements internationaux en congrès mondiaux. C'est ce qui explique l'échec de l'opération « *Tournons la page* » qui visait à promouvoir l'alternance de manière simultanée dans plusieurs pays africains.

Transparency International

En plus de « *Dynamique citoyenne* », certaines ONG telles que « *Nouveaux droits de l'homme* » ou encore le REDHAC bénéficient de temps à autre de petits financements des organisations liées à Georges Soros. C'est ainsi qu'ils sont les principaux partenaires d'Amnesty International au Cameroun dont ils alimentent depuis une décennie les rapports accablants sur le Cameroun.

Enfin, la plus ancienne représentation de George Soros au Cameroun est on ne le sait pas souvent, Transparency International avec Me Akere Muna qui avait reçu pour principale mission de fragiliser le régime en l'accablant régulièrement de corruption. Mais très vite, Akere Muna s'étant rapproché du régime et de l'Etat camerounais dont il est devenu l'avocat dans des affaires juteuses, Transparency International a été conduit à réduire drastiquement ses financements.

Certains journalistes camerounais de renom notamment dans les réseaux sociaux tels que Boris Bertolt ou encore Guibaï Gatama ont bénéficié des formations financées par le réseau de George Soros. C'est ce qui explique par exemple la radicalisation anti-régime de Boris Bertolt depuis qu'il bénéficie de

bourses en Angleterre sur la préparation d'une thèse sur « *La criminalisation de l'homosexualité en Afrique : le cas du Sénégal* ». L'activisme quotidien de Boris Bertolt sur les réseaux sociaux amène souvent bon nombre de personnes à se poser des questions sur son statut. Est-t-il encore étudiant ou est-t-il activiste professionnel au service de commanditaires masqués ? En fait, s'opposer, critiquer le régime en place, révéler ses défaillances et ses turpitudes fait partie de ses missions. C'est dans cette logique que Boris Bertolt est l'un des coordonnateurs et formateurs des « *influenceurs du web* » proches de Maurice Kamto, à l'instar de Paul Chouta ou encore d'Éric Vareni.

Nouveaux gouvernants

Dans la catégorie des artistes du réseau Soros au Cameroun, le principal est certainement le chanteur Valsero. Il a été approché par ce réseau vers 2010, à la veille de la présidentielle de 2011 pour pouvoir influencer le déroulement de ce scrutin, à travers son association « *Les enfants de la révolution* ». Malheureusement, son manque de concentration et de méthodologie, ainsi que son inclination abusive pour la fête, ont fini par ruiner tous les investissements qui avaient été placés en lui.

Le principal objectif de George Soros dans les pays où il intervient est d'installer de nouveaux gouvernants, tout en s'appuyant sur des membres des régimes en place qui connaissent les dossiers ainsi que les points

faibles des gouvernements avec lesquels ils ont travaillé. Cela a été le cas de Macky Sall au Sénégal, de Roch Marc Kaboré au Burkina Faso, de Moïse Katumbi en RDC, de Jean Ping au Gabon, etc. C'est dans ce sillage que voudrait se positionner Maurice Kamto au Cameroun, car il en a le profil comme ancien ministre de Paul Biya.

Il faut dire que pendant longtemps, celui que le réseau Soros préparait pour l'alternance au Cameroun était naturellement Akere Muna. Mais les éternelles hésitations de celui-ci et surtout sa pusillanimité ont fini par convaincre George Soros d'investir sur un autre cheval. C'est ainsi que celui-ci aurait pris attache avec Marafa Hamidou Yaya. Suite aux ennuis judiciaires de ce dernier, le choix a finalement été porté sur Maurice Kamto au vu de sa proximité avec l'ancien Ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation. Et c'est grâce à la pression du réseau Soros qu'Akere Muna et Maurice Kamto ont fini par « *coaliser* » pour la présente élection.

En réalité, voilà près de 15 ans que George Soros cherche à peser sur la vie politique camerounaise du fait de la position centrale du Cameroun tant sur les plans géographique, économique que politique en Afrique centrale qui lui garantirait une position dominante de toute cette région. Comme souvent dans la plupart des cas, George Soros est soutenu dans cette dynamique par les États-Unis qui sont aussi en quête d'implantation dans cette zone, qui



MAURICE KAMTO NE POUVAIT PAS GAGNER

leur échappe encore, depuis le début des années 2000. Cependant, il faut reconnaître que la position des États-Unis est parfois en contradiction avec les velléités de George Soros.

Diaspora camerounaise

Cela s'explique par le fait que bien que bénéficiant du financement et de la protection du gouvernement américain, George Soros agit tout d'abord selon son agenda personnel et selon ses visées économiques. Par conséquent, il arrive qu'il soit en divergence voire en dissidence avec le gouvernement américain. En effet, George Soros est plus proche du Parti démocrate américain. C'est ainsi qu'il est pro-migration, pro homosexuel, antisioniste, interventionniste et très mondialiste. Tout ce qu'il y a de pire pour les conservateurs américains tels que l'actuel président américain Donald Trump.

Récemment encore, Donald Trump accusait George Soros de financer les manifestants qui protestaient contre la nomination de Brett Kavanaugh, son candidat pour la cour suprême des États-Unis.

Ceci fait en sorte qu'actuellement, si le milliardaire continue par principe de bénéficier du soutien du département d'État américain, et de certains services secrets, celui-ci est de très moindre quantité et qualité par rapport aux périodes où le gouvernement était aux mains des Démocrates. Mieux encore, depuis sa prise de pouvoir, Donald Trump s'est illustré par une grande indifférence vis-à-vis de l'Afrique. Ce qui est tout le contraire d'Hillary Clinton qui est entouré de fins connaisseurs de dossiers africains, et qui a des relations avec des lobbyistes liés à des opposants africains. C'est notamment le cas du Cameroun, car la diaspora camerounaise installée aux États-Unis est très fortement

introduite dans le camp démocrate, tel que le démontre le cas de Christopher Fomuyoh, directeur Afrique du NDI souvent présenté comme le cheval de Troie de Soros et candidat probable à la présidentielle de 2018 au Cameroun si la double nationalité avait été instaurée.

C'est la défaite des Démocrates de la dernière élection présidentielle américaine qui a mis le réseau Soros en difficulté au Cameroun. Car le gouvernement américain formé par les Républicains se contente d'y « tolérer » ses activités, contrairement à ce qu'aurait laissé penser la récente sortie de l'ambassadeur Ballerin. En effet, dans la pratique diplomatique américaine, les nouveaux ambassadeurs ont des entrevues avec des leaders d'opinion dès leur prise de fonction afin de se faire une idée précise de la situation du pays. Quand le nouvel ambassadeur est arrivé, son agenda de rencontre a été forte-

ment influencé et composé par le réseau Soros au Cameroun : Hilaire Kamga, Guibaï Gatama, Jean Marc Bikoko, Maximilienne Ngo Mbe, etc.

Ce qui aurait fortement influencé la position de l'Ambassadeur lors de sa fameuse sortie. Mais cette démarche serait très loin d'être la position du gouvernement américain, d'où sa grande discrétion depuis le début du processus électoral au Cameroun, contrairement en 2011. Fait rare, le communiqué publié par le Département d'État américain au lendemain du scrutin du 7 octobre et la déclaration putschiste de Maurice Kamto qui double et conforte celui de l'ambassadeur au Cameroun sur la neutralité des États-Unis et le respect des décisions du Conseil constitutionnel montre bien que si Maurice Kamto a bénéficié du soutien du réseau Soros, il ne peut pas compter sur le soutien des États-Unis pour prendre le pouvoir au Cameroun.

LOBBY

► Qui est réellement George Soros

Mercedes Beleheka

« Un homme d'Etat sans état » c'est ainsi qu'on qualifie George Soros, le milliardaire américain. Une appellation que l'homme d'origine juive né en Hongrie en 1930 doit à ses nombreuses implications dans les coups d'Etat à l'instar de celui de la Macédoine. Un journaliste macédonien avait d'ailleurs déclaré en mai 2016 qu'il « est la véritable personne qui veut détruire notre pays, son nom, sa langue et son identité ». Le nom de George Soros revient également de manière fréquente à chaque fois qu'on parle de soutiens à la crise migratoire vers l'Europe. Il a été traité d'« ennemi public, détruisant la vie de millions d'Européens », pour avoir soutenu les associations aidant les migrants via sa fondation, Open society Foundations (OSF), en demandant à l'Union européenne en septembre 2015, d'accepter au moins un million de réfugiés par an avant de diminuer ce chiffre à 300 000 en 2016.

Le milliardaire américain George Soros s'est donné pour objectif fondamental



d'influencer la géopolitique et la politique dans toutes les régions du monde, afin de mettre les gouvernants au service de ses affaires. De nombreux leaders politiques et syndicaux sont désormais recrutés dans divers pays pour permettre à George Soros d'atteindre ses objectifs, tandis qu'il leur promet de les aider à conquérir le pouvoir.

L'une des principales activités de ce milliardaire est sans aucun doute le finance-

ment de campagne lors des élections présidentielles dans plusieurs pays. Le nom de la 29^{ème} fortune mondiale selon le magazine *Forbes* se retrouve par exemple aux USA, où il a sponsorisé l'ancien président Barack Obama au cours de ses deux mandats ainsi qu'Hillary Clinton. Ce qui lui a valu l'appellation de « parrain d'Obama », par Lerouche, lorsqu'il l'accusait de chercher à provoquer la 3^{ème} guerre mondiale dans le Caucase. En France, les

rumeurs ont couru en juin dernier que George Soros aurait financé la campagne d'Emmanuel Macron. « George Soros a financé la campagne de Macron à hauteur de 2.365.910,16 € », avait titré le journal *WikiStrike*. Et peu de temps après le *Nouvel Ordre Mondial* écrivait dans ses colonnes que « c'est désormais officiel : Il y a George Soros derrière Macron ».

En Côte d'Ivoire et au Sénégal, l'homme très controversé a également laissé ses traces. Il aurait mis à la disposition d'Alassane Dramane Ouattara lors de sa campagne un jet privé Grumman 4 et une somme qui reste jusque-là inconnue. Les deux hommes se rencontrent régulièrement en marge des sommets internationaux, comme à New York en septembre 2014, à l'occasion de l'Assemblée générale de l'ONU. Au Sénégal, Soros a été au cœur du départ de Wade lors de la présidentielle de 2012. L'américain apparaissait dans une photo entourée d'un collectif de personnes militantes pour le départ d'Abdoulaye Wade.



Maman est formidable, elle a assuré ma rentrée scolaire et payé tous mes frais de scolarité grâce à son compte ORA SCOLAIRE & UNIVERSITAIRE de RENAPROV FINANCE S.A.



GRANDE CONSOMMATION

► Le ministre du Commerce rassure sur la disponibilité des produits

Le mardi 16 octobre 2018, Luc Magloire Atangana était à Douala pour rencontrer certains grands importateurs et producteurs locaux des produits de grande consommation afin de s'assurer de la capacité à satisfaire la forte demande des fêtes de fin d'année.

Mathieu Nathanaël Njog

Pour anticiper les pénuries réelles ou artificielles ainsi que les spéculations sur les produits de grande consommation tels que le riz, la farine, les oléagineux (huiles et savons), farine, pâtes alimentaires, poissons, etc. lors des fêtes de fin d'année, le ministre du Commerce (MINCOMMERCE), Luc Magloire Atangana a procédé à une visite des entreprises dites citoyennes dans la capitale économique le mardi 16 octobre 2018. Une visite qui faisait suite à celle entamée précédemment dans la capitale politique.

Au cours de cette journée marathon qui l'a conduit de Bekoko à la sortie Ouest de Douala à Yassa à la sortie Est, en passant par le port de Douala, les zones industrielles de Bonabéri, et de Bassa pour visiter les unités industrielles et les centres d'entreposage des grands importateurs, le MINCOMMERCE a vérifié la disponibilité des produits de grande consommation aussi bien en quantité qu'en qualité.

De l'usine de minoterie Olam Graines de Bekoko à l'unité industrielle de pâtes alimentaires Africa Food Distribution de Yassa producteur de la marque Broli en passant par la société de raffinerie du Cameroun (Maya & Cie) à Bonabéri, puis des centres d'entreposage de AGRIEEX,



OLAM-CAM, SOACAM spécialisés dans l'importation du riz et de CONGELCAM, leader dans l'importation du poisson, le ministre du Commerce, Luc Magloire Atangana qu'accompagnait le gouverneur de la région du Littoral, Dieudonné Samuel Ivaha Diboua et son état-major a pu apprécier le sens d'anticipation des dirigeants de ces entreprises qui ont présenté les stocks emmagasinés pour satisfaire la demande courant ce quatrième trimestre de l'année et même au-delà. « Nous avons les volumes nécessaires pour faire face au flux exponentielle de la demande qui est enregistrée en période de fin d'année. Nous

avons malgré les difficultés de la fluidité à l'international réussi à anticiper sur les stocks nécessaires qui permettront de satisfaire tous les coins et recoins du territoire national », affirme Sah, secrétaire général de CONGELCAM.

La même assurance a été donnée pour ce qui est de la peur des éventuelles spéculations : « Nous avons pris les dispositions utiles et nécessaires pour éviter toute spéculation malgré que les prix d'approvisionnement ont connu une légère hausse auprès des fournisseurs à l'étranger. Et j'en profite pour remercier le ministre du Commerce pour sa promptitude à intercéder auprès du gouvernement

qui a vite réagi lorsque certaines informations nous sont parvenues pour permettre d'obtenir des facilités de nos démarches à l'international », rassure Jean-Baptiste Beng, directeur audit interne à SOACAM. Des réalités et des explications qui ont permis au MINCOMMERCE d'affirmer sa grande satisfaction au moment d'évaluer sa visite à Douala. « Notre sentiment est celui du grand bonheur au regard des appréhensions que nous avions, eu égard aux rumeurs véhiculées et entretenues dans le contexte post-électoral actuel. Des rumeurs qui visaient à faire peur aux populations et créer de l'anxiété », déclare Luc Magloire Atangana.

Le MINCOMMERCE d'ajouter : « Je dois dire qu'au regard de ce que nous avons vu, de mémoire, et notamment à l'approche des fêtes de fin d'année, lorsque je me fais le devoir et l'obligation d'effectuer ce genre de visite, rarement j'ai vu une telle disponibilité des stocks des produits de première nécessité ». Avant de conclure : « Je voulais profiter pour dire aux consommateurs de ne pas céder à l'intoxication de certains, pour des raisons qu'on peut imaginer, qui cherchent à créer la psychose et causer des mouvements incontrôlés des populations sous le prétexte qu'il y aura une pénurie de produits sur le marché ». Mais aussi cette visite a permis au MINCOMMERCE d'apprécier les investissements réalisés pour assurer une production locale de qualité.

RECETTES BUDGÉTAIRES

► Les bons comptes du 1^{er} semestre 2018

Que ce soit les recettes pétrolières ou non pétrolières, les impôts et taxes, les recettes douanières, les recettes non fiscales, elles sont en hausse par rapport aux prévisions au cours de cette période.

B. N

Les performances économiques du Cameroun au premier semestre de cet exercice budgétaire sont globalement bonnes. L'exécution budgétaire à fin juin 2018, récemment publiée par le ministère des Finances, en est la preuve. Ainsi, s'agissant des recettes pétrolières par exemple, elles se chiffrent à 220,2 milliards à fin juin 2018, soit une hausse de 24,7 milliards (+12,6%) par rapport à fin juin 2017. Ceci s'explique essentiellement par la hausse de 35,6% des cours mondiaux du pétrole en glissement annuel. Avec notamment 186 milliards de redevance pétrolière SNH et 34,1 milliards d'impôt sur les sociétés pétrolières. Par rapport aux 206,8 milliards de prévision semestrielle, elles enregistrent un taux de réalisation de 106,5%. Quant aux recettes non pétrolières, elles passent de 1 278,4 milliards à fin juin 2017 à 1 341,1 milliards à fin juin 2018, soit une augmentation de 62,7 milliards (+4,9%) entre les deux périodes. Mais par rapport aux 1 421 milliards de prévision semestrielle, elles

sont en retrait de 79,9 milliards, soit un taux de réalisation de 94,4%. Cette sous performance s'explique par les sous réalisations enregistrées au niveau des recettes fiscales et des recettes non fiscales. Les recouvrements de ces recettes ont notamment subi l'impact négatif de la morosité de l'activité économique de l'année 2017, explique-t-on.

De manière détaillée, s'agissant des recettes non pétrolières, les impôts et taxes recouvrées au terme 1er semestre 2018 s'élèvent à 908,3 milliards contre 884,5 milliards au premier semestre 2017, soit une hausse de 23,8 milliards (+2,7%) en glissement annuel. Cette hausse, explique le MINFI, est principalement induite par l'IRPP qui augmente de 4,9 milliards, la TVA (+1,9 milliard), l'impôt sur les sociétés non pétrolières (+3,2 milliards), et la TSPP (+4,4 milliards). Néanmoins, par rapport aux 935 milliards d'objectif du 1er semestre, les recettes d'impôts et taxes sont en retrait de 26,7 milliards, soit un taux de réalisation de 97,1%. Cette sous réalisation s'observe principalement au niveau de l'impôt sur les sociétés non pétrolières qui



affiche un taux de réalisation de 90,3%, des droits d'accises (94,4%) et des droits d'enregistrement et du timbre (86,4%), qui subissent les contrecoups de la conjoncture économique difficile, et des perturbations d'activités dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest. Mais, précise-t-on, des actions sont menées depuis le début du second semestre pour combler le gap et atteindre l'objectif annuel en matière d'impôts et taxes.

Pour ce qui est des recettes douanières, elles se chiffrent à 353,6 milliards à fin juin 2018 contre 336,2 milliards à fin juin 2017, soit une hausse de 17,4 milliards (+5,2%) en

glissement annuel. Cette hausse est principalement imputable à la TVA à l'importation et aux droits de sortie, dont les recouvrements augmentent de 11,5 milliards et 8,3 milliards respectivement. Enfin, pour les recettes non fiscales, elles croissent de 21,5 milliards (+37,2%) et s'établissent à 79,2 milliards à fin juin 2018. Par rapport aux 84 milliards de prévision semestrielle, elles sont en retrait de 4,8 milliards, soit un taux de réalisation de 94,3%, du fait notamment du faible rendement des cotisations pour la retraite et des autres recettes non fiscales.

FEMMES RURALES

POLITIQUE/ ÉCONOMIE/ MONDE/ SOCIAL

► La 23^{ème} Journée mondiale lancée

La ministre de la Promotion de la Femme et de la Famille, Pr Marie Thérèse Abena Ondo a lancé officiellement le 15 octobre dernier à Yaoundé les festivités de l'édition de cette année à travers un point de presse.

René Noël Atangana

Au Cameroun, le thème proposé pour inviter les gouvernements, les partenaires techniques et financiers, les organisations de la Société civile et les médias à une action en faveur de l'amélioration de la situation de la femme rurale dans tous les domaines est : « Autonomisation de la femme rurale à travers le développement des partenariats ». Pour la ministre : « La Journée mondiale de la Femme rurale est aussi bien pour la communauté internationale que pour le Cameroun, non seulement une journée de plaidoyer, mais aussi et surtout une occasion de procéder à une revue des problèmes auxquels font face les femmes rurales, d'évaluer les mesures mises en œuvre pour résoudre ces problèmes et identifier de nouvelles stratégies visant l'élimination des disparités et l'éradication des discriminations qu'elles subissent, afin de parvenir à l'égalité des sexes en tant

qu'exigence de paix, de justice sociale et de développement durable ».

Aussi, les partenariats inclusifs, construits sur des principes et des valeurs, une vision commune et des objectifs communs et qui placent les peuples et la planète au centre, sont nécessaires au niveau mondial, régional, national et local. Au Cameroun, cette journée apparaît comme une opportunité offerte au gouvernement et à ses partenaires de développer des stratégies visant à inciter les femmes rurales à sortir de l'isolement pour se regrouper, nouer des partenariats intéressants, accroître leur leadership et exprimer leur plein potentiel.

Marie Thérèse Abena Ondo a souligné que lors de cette édition, les activités organisées permettront de mettre à la disposition des femmes rurales une masse d'informations relatives aux : ODD 5 qui est de parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et filles ; ODD 10 : réduire les inégalités dans les pays et d'un

pays à l'autre ; ODD 17 : renforcer les moyens de mettre en œuvre le partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser ; projets et programmes gouvernementaux susceptibles de leur fournir des services adéquats et pertinents. Il s'agira également de renforcer leurs capacités dans divers domaines et de sensibiliser la communauté sur leurs droits.

La célébration de la Journée mondiale de la femme rurale (JMFR) a été lancée par plusieurs Organisations non gouvernementales (ONG) internationales à Pékin en 1995 lors de la 4^{ème} Conférence internationale de l'Organisation des Nations Unies (ONU) sur les femmes. Depuis 1997, cette journée est organisée par la Fondation Sommet Mondial des Femmes (WWSF-WOMEN'S WORLD Summit Foundation) le 15 octobre de chaque année.

La ministre est annoncée samedi prochain à Sangmelima pour la célébration de cette 23^{ème} édition de la JMFR.



LE FONDS ROUTIER

► La réponse à l'entretien des routes communales

Jean Claude Atanga Bikoe, administrateur du Fonds Routier a ouvert à Bertoua le 16 octobre dernier, l'atelier technique des ordonnateurs. Objectif, préparer l'exécution du programme 2019.



Freddie Bomba

La programmation 2019 se prépare dans un contexte particulier, structuré par plusieurs problématiques majeures, à savoir : la question des marchés à forte antériorité qui continue de se poser avec un niveau d'engagement chiffré à quelques 130 milliards FCFA, l'insuffisance des ressources et de trésorerie qui entravent les prestations, la question du compte 42 qui n'offre plus de garantie de liquidité et de lisibilité, l'insuffisance dans le montage et le pilotage des projets et l'éternelle problématique de passation des marchés en régie.

Des points et bien d'autres sur lesquels les participants de l'atelier de Bertoua vont se pencher pour trouver des solutions afin d'élaborer la programmation de l'exercice 2019. A ce sujet, et selon le maire de la Commune de Bertoua 1^{er}, Me Olivier Cromwell Bembell D'Ipack qui indique à cet effet : « Si les élus locaux que nous sommes pouvons saluer les

multiples efforts consentis par les pouvoirs publics en la matière, nous constatons malheureusement pour le déplorer que nous sommes le maillon faible de la chaîne. La faible synergie des différents acteurs, la faiblesse des moyens avec pour effet induit les différents retards dans la production des données avant le démarrage des travaux, les retards de paiement des prestataires et parfois l'incohérence entre les calendriers de passation des marchés et la pression des besoins de terrain, nous donnent l'image des maires immobiles, paresseux, incompetents, à la merci de nos populations qui ne comprennent pas toujours où se trouve le problème. Or, pour nous, en suivant les recommandations formulées en 2015 par le Comité de Gestion du Fonds Routier, il nous semble loisible qu'il y a une nécessité de revoir les réponses apportées par le ministère des Travaux publics, avec l'institution d'un tableau de bord des projets, afin d'améliorer substantiellement la situation, à travers principalement une meilleure corrélation entre les fonds mobilisés annuellement et les résultats concrets attendus sur le terrain. »

A cette sollicitation indique Jean Claude Atanga Bikoe, administrateur du Fonds Routier : « Cette situation a conduit à bon nombre de projets visés en 2016-2017 de ne pas démarrer, certains projets ont fait l'objet d'exécution partielle ou d'arrêt, les avances consentis par le Fonds Routier en vue du financement des travaux sont toujours en attente de justificatifs. » Les maires désormais maîtres d'ouvrage sont de ce fait concernés dans le cadre d'une synergie d'action et d'implémentation du processus de décentralisation, en tant qu'acteur de développement à la base. Lors des travaux en atelier, les participants venus de toutes les administrations sectorielles (MINTP, MINTRANSPORT, MINDUH, FEICOM, CONAROUTE, MINMAP, de l'INS, MINEPAT, MINFI, la mairie de Mandjou et de Bertoua 1^{er}, etc.) vont échanger sur les recommandations de l'atelier de Mbalmayo et des procédures qui continuent d'alourdir la machine, rendant inefficace le rôle du Fonds Routier et surtout du comité mis en place pour apporter des réponses à l'entretien des voiries communales au Cameroun. Au-delà des travaux en atelier, il est prévu une visite d'une portion du tronçon Bertoua-Garoua-Boulaï sur près de 50 km, afin d'apprécier le niveau de dégradation et réorienter les interventions et rendre plus efficaces les résultats attendus dans le cadre de l'amélioration de la qualité d'exécution des travaux d'entretien routier. En marge de ces travaux, une visite de courtoisie a été rendue au gouverneur Grégoire Mvongo.

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

► Le FEICOM a la version anglaise de sa Convention collective

La cérémonie de signature de la Convention collective d'entreprise du FEICOM dans sa version anglaise, a eu lieu hier 17 octobre au ministère du Travail et de la Sécurité sociale.

Annette Olinga

La Convention collective du Fonds spécial d'équipement et d'intervention intercommunal (FEICOM) avait déjà été signée dans sa version française en 2016. Seulement, les dispositions constitutionnelles du Cameroun, exigent de produire des documents administratifs dans les deux langues officielles. Suite aux travaux de traduction et après validation, les parties prenantes de cette convention se sont réunies hier au ministère du Travail et de la Sécurité sociale afin de parapher les documents y relatifs. Parmi les personnalités ayant paraphé les documents, on a pu apercevoir le directeur du FEICOM, les représentants des ministères des Finances, de l'Administration territoriale, l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire et enfin ceux du Travail et de la Sécurité sociale.

Concrètement, cette Convention collective est un instrument d'amélioration des conditions de travail et de rémunération des travailleurs à travers des avantages sociaux et financiers qu'elle consacre. Le ministre du Travail et de la Sécurité sociale par la voix du secrétaire général de son département ministériel a tenu en cette cérémonie à « exhorter les travailleurs à poursuivre l'application des dispositions de cette Convention collective qui matérialise l'aboutissement d'un dialogue social constructif en vue de la promotion du travail décent au sein du FEICOM ».

Soulignons que le gouvernement camerounais avait donné la possibilité aux entreprises d'adhérer à la Convention collective qui avait déjà été négociée ou de négocier eux-mêmes leur apport d'établissement. C'est dans cette perspective que le conseil d'administration a jugé utile de mettre sur pied une Convention collective d'entreprise au FEICOM. A cet effet, la première Convention collective a été signée en décembre 2012 et, elle a été révisée en 2016. Hier 17 octobre 2018 marque ainsi, la signature de la deuxième Convention collective du FEICOM dans sa version anglaise.

Propre au FEICOM, cette Convention collective est un statut de personnel qui a déjà amélioré les salaires au FEICOM. Y sont contenus dans cette convention, les obligations des travailleurs, leurs droits et leurs devoirs. L'employeur est pour sa part tenu de respecter les droits des travailleurs.

SALON POUR LA PROMOTION DES ÉTUDES FRANÇAISES

► La 7^{ème} édition se prépare à Yaoundé

Du 23 au 25 octobre prochain au Palais des congrès de Yaoundé, le Salon pour la promotion des études françaises (SAPEF) va renforcer sa visibilité et proposer aux Camerounais toutes les formations des études supérieures en France à travers son espace Campus France.

Arnaud Joseph Etoundi

La conférence de presse tenue le 16 octobre dernier à l'Institut français du Cameroun à Yaoundé, a permis à Campus France de présenter les objectifs généraux du Salon pour la promotion des études françaises (SAPEF) qui se tiendra du 23 au 25 octobre 2018 au Palais des congrès de Yaoundé. Aujourd'hui, ils sont environ 7500 étudiants camerounais qui sont aujourd'hui scolarisés en France. C'est pourquoi, l'intégration de l'anglais dans l'offre de formation proposé par Campus France, va à l'avenir augmenter le nombre d'étudiants inscrits dans les universités et écoles françaises, dans l'optique d'internationaliser les études supérieures. Une offre qui intéresse les pays bilingues comme le Cameroun. « Nous nous inscrivons sur un environnement global. Le monde est purement anglophone, les ressources documentaires sont en majorité en anglais et les étudiants sont confrontés à cette langue dans leurs études quel que soit le cursus, il est opportun pour la France, la Francophonie et même le bilinguisme au

Cameroun d'avoir l'opportunité d'aller faire les études en anglais en France », a expliqué Christelle Nliba-Mba, responsable de Campus France au Cameroun.

C'est depuis 2012 que le SAPEF a été mis sur pieds. Pour cette 7^{ème} édition placée sous le thème « Les études supérieures dispensées en langue anglaise », le SAPEF est un espace d'échange entre les étudiants, les universités et les entreprises. Il a pour but de présenter la carte des formations offertes par les écoles et établissements supérieurs français et camerounais, puis favoriser le dialogue entre ces entreprises et les étudiants. Pendant les trois jours que va durer le SAPEF 2018 à Yaoundé, il sera question de fournir un accompagnement et une information directe aux étudiants et aux élèves, pour mieux faire connaître les meilleures possibilités de formations. Le 7^{ème} SAPEF va ensuite éclairer sur l'évolution des emplois proposés et compétences recherchées par les entreprises du Cameroun, à travers des conférences et des ateliers, tout en organisant des rencontres entre parents, élèves, étudiants d'une part et les conseillères de Campus France pour une information vers un meilleur choix des filières, d'autre part.



Le Salon pour la promotion des études françaises permettra de mettre sur pied une tribune qui va favoriser les rencontres entre les responsables des relations internationales des différentes universités et écoles locales, ainsi que les responsables des grandes écoles et universités françaises invités au Salon.

En outre, le SAPEF qui se tient tous les ans

dans les villes de Yaoundé et de Douala au Cameroun, regroupe une soixantaine d'universités et grandes écoles françaises. Il reçoit chaque année environ 5000 visiteurs. Toutefois, l'espace Campus France Cameroun apporte une aide concrète et personnalisée, dans l'analyse du projet d'études, puis aide l'étudiant dans le choix d'une formation adaptée.

CÉLÉBRATION

► La canne blanche à l'honneur

La Journée internationale de la canne blanche le 15 octobre dernier, a permis aux déficients visuels de sensibiliser davantage l'opinion publique sur la signification de cet outil.

Annette Olinga

La journée du 15 octobre est l'occasion de sensibiliser le public sur un outil qui permet, chaque jour, d'aider les personnes déficientes visuelles à se déplacer de manière autonome. Dans cette perspective, la célébration de la canne blanche le 15 octobre dernier, a permis à de nombreuses associations d'effectuer des marches le long des routes afin d'éduquer le public qui ne cerne pas encore le langage de cet outil. Le Club des jeunes aveugles réhabilités du Cameroun (CJARC) a effectué une marche à Yaoundé sur le tronçon Ekounou-Ekié. L'objectif étant d'expliquer les différentes significations d'usage de la canne blanche indispensable au déplacement des aveugles. « La personne déficiente visuelle utilise plusieurs types de canne : La canne d'identification qui est utilisée en déplacement pour montrer clairement que son propriétaire a une déficience visuelle. Les automobilistes, cyclistes et piétons prêteront davantage attention à la personne possédant cette canne. La canne d'appui qui est



utilisée quand la personne a besoin d'un appui dans ses déplacements. Au même titre que la canne d'identification, la canne blanche d'appui lui permet aussi d'être identifiée. La canne de locomotion est plus longue que les autres cannes blanches pour permettre à son utilisateur de sentir et d'entendre des signaux à temps en « toquant » devant soi. Elle nécessite cependant l'apprentissage de techniques de

locomotion », relève le directeur du CJARC Coco Bertin, ce 15 octobre. Concrètement, le langage de la canne blanche se comprend lorsqu'un déficient visuel effectue des gestes. « Quand un non-voyant veut se déplacer à l'aide d'une canne blanche, il trace d'abord un cercle de sécurité pour voir autour de lui avant de se déplacer s'il n'y a pas un danger et, lorsqu'il veut déjà traverser la route,

il forme les pieds en termes de la lettre V et soulève la main en tendant la canne vers la route », explique un déficient visuel. La position donnée à la canne blanche, peut aussi signifier la tristesse d'un aveugle. Par exemple, lorsqu'un aveugle est assis, formant la lettre V avec ses pieds, prenant appui sur la canne blanche qui se trouve debout au centre de la lettre V de ses pieds, c'est simplement un signe de tristesse.

Cette journée a aussi été l'occasion pour les déficients visuels d'interpeller les pouvoirs publics sur le coût onéreux de cet outil indispensable pour leur déplacement :

« La canne blanche coûte au moins 45 000 FCFA et nous n'avons pas les moyens », se lamente un aveugle. Au Cameroun, les déficients visuels se procurent cet outil dans des associations reconnues que sont l'Association Nationale des Aveugles du Cameroun (ANAC), le Club des Jeunes Aveugles Réhabilités du Cameroun (CJARC). Ces associations passent des commandes en grandes quantités dans des pays tels que la France et la Belgique, entre autres.

► Les étudiants reçoivent les ordinateurs PB HEV à Bertoua

La cérémonie de distribution des ordinateurs offerts par le président de la République aux étudiants de la Faculté des sciences juridiques et politiques de l'Université de Yaoundé 2 annexe de Bertoua vient de se tenir en présence d'un des vice-recteurs de l'Université de Yaoundé 2 Soa et du gouverneur de la région de l'Est.

Freddie Bomba

C'est désormais une réalité à Bertoua. Les étudiants de la région de l'Est inscrits à la Faculté des sciences juridiques et politiques de l'Université de Yaoundé 2, annexe de Bertoua ont reçu leurs ordinateurs portables le 17 octobre 2018. Pour cette première phase de distribution, 800 ordinateurs de marque PB HEV sur 1200 destinés à la région de l'Est ont été distribués aux étudiants, sans distinction d'âge, d'origine, ni de sexe. « Nous avons longtemps attendu et beaucoup d'entre nous ont même perdu espoir. Mais aujourd'hui les ordinateurs sont là et à notre disposition. Notre joie est immense car ces ordinateurs viendront nous aider dans nos recherches », confie Yannick Mpande, étudiant en Master I, droit privé.

Ce sont les étudiants des promotions 2014, 2015 et 2016 de cet établissement, préalablement enrôlés dans la liste des bénéficiaires qui reçoivent les premiers appareils. Ceci après avoir bravé l'épreuve de sélection qui consistait en la présentation de leurs reçus de versement des frais de scolarité de l'année en cours et de la carte nationale d'identité de l'étudiant. Au cours de la cérémonie de distribution desdits ordinateurs, les étudiants heureux bénéficiaires ont d'entrée de jeu remercié le chef de l'État pour ce geste aimable à leur endroit. Se conformant à



l'adage « qui dit merci en redemande », le collectif des étudiants a souhaité avoir, dans un avenir proche, une université complète dans la région de l'Est. Ceci pour répondre à la demande sans cesse grandissante des étudiants.

Dans son mot de circonstance, le recteur de l'Université de Yaoundé II, représenté par le vice-recteur chargé de la recherche et de la coopération dans ladite université, invite les étudiants à faire bon usage de ce précieux outils, gage d'un développement intellectuel des étudiants et par conséquent du Cameroun. « Le président de la République l'a encore rappelé récemment, pour un Cameroun émergent, il suffit d'un cerveau et d'un ordinateur. C'est dans cette optique que vous recevez ces ordinateurs ce jour. Faites-en bonne

usage. Qu'on ne les retrouve pas au Marché central de Bertoua ou au Marché de Nkolbikon. Ces ordinateurs sont là pour vous accompagner dans vos études », martèle le professeur Mol Nang, vice-recteur à l'Université de Yaoundé 2.

Il importe de signaler que ce don en ordinateurs portables est un acte ponctuel du chef de l'État dans le cadre du projet d'un étudiant, un ordinateur. L'objectif est de permettre à 500.000 étudiants au Cameroun de s'arrimer aux Technologies de l'information et de la Communication et à l'économie numérique. En attendant l'arrivée dans les prochaines heures de 400 autres ordinateurs, séance tenante 100 ordinateurs ont été distribués aux étudiants en guise d'échantillon.

JOURNÉE MONDIALE DE L'ALIMENTATION

► Un « casse-tête » pour la croissance du Cameroun

Cette commémoration est célébrée tous les 16 octobre et vise à réduire avec pugnacité le taux d'insécurité alimentaire au pays.

Olivia Camille Ayissi

« Agir pour l'avenir » et pour slogan « la faim zéro en 2030 c'est possible », c'est sous ce thème que s'est célébrée la 38^{ème}

Journée mondiale de l'alimentation au Cameroun. En effet, l'arrière-pays connaît de nos jours, malgré le phénomène d'exode vers un bonheur particulier, une agriculture qui tend à disparaître. Et pour cause, l'offre qui découle des agriculteurs ne correspond pas à la forte demande observée. De plus, le manque d'infrastructures routières de qualité, l'accès en quantité aux semences engrais et à d'autres intrants phytosanitaires de qualité dont les prix sont en permanente augmentation sont d'autres difficultés qui freinent la production massive.

Malgré l'instauration depuis 1979, d'une Journée mondiale de l'alimentation susceptible de sensibiliser les Etats membres de l'ONU sur la lutte contre la faim, la malnutrition et les misères, le destin des Camerounais reste toujours compromis par ces phénomènes. Cette gangrène persiste à étendre ses tentacules sur toute l'étendue du territoire. Les régions de l'Extrême-nord et du Nord en sont les preuves concrètes. Les parties anglophones emboîtent également le pas à ce duo sus évoqué.

1379 431 personnes affectées, 231198 personnes en crise et 1148233 personnes sous pression est le bilan que dresse Henri Eyebe Ayissi, ministre de l'Agriculture et du Développement durable (MINADER), lors d'une réunion avec les partenaires techniques et financiers du Cameroun. Pire encore, un enfant meurt de faim et d'autres maladies causées directement par la malnutrition toutes les six secondes.

Suggestions

Hormis l'humain, la gouvernance pose aussi un problème. Un pays où selon des observateurs, la plupart des gouvernements mettent la défense et la sécurité des gouvernants au premier plan au détriment de l'agriculture. Pourtant, il faut avant toute chose poser un regard attentif sur les problèmes qui minent notre société avec acuité pour un pays en voie de développement. De ce fait, Selon le MINADER, l'objectif primordial est d'éliminer l'insécurité alimentaire d'ici mars 2019.

Aussi une amélioration du réseau routier et de la circulation Nord-Sud, l'amélioration des Technologies de l'information sur le marché, la diversification des sources de revenus, une nouvelle expérience de stockage villageois sont, entre autres, des moyens suggérés par Alain Christophe Essimi Biloa, étudiant à l'Université de Yaoundé I, Master en sociologie, qui pourront certainement rehausser le trafic au Cameroun. Le plan FAO quant à lui préconise de transformer le demi-milliard d'exploitations agricoles familiales en agents de changement pour assurer la sécurité alimentaire et éradiquer la faim.

JOURNÉE MONDIALE DU LAVAGE DES MAINS

► L'hygiène des mains, une nécessité pour éviter les infections

Célébrée le 15 octobre de chaque année, la Journée mondiale du lavage de mains au savon est un moyen efficace pour barrer la voie à de nombreuses maladies.

Arnaud Joseph Etoundi

En 2018, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a fêté la 11^{ème} édition de la Journée mondiale du lavage des mains au savon le 15 octobre dernier, avec pour objectif principal de sensibiliser un maximum de personnes sur les conséquences d'une mauvaise hygiène des mains. Ce sont les pays en voie de développement qui sont concernés au premier chef par cette campagne.

D'après l'OMS, le lavage des mains au savon est le moyen le plus efficace et le moins coûteux pour prévenir les maladies diarrhéiques et les pneumonies. De ce fait, plusieurs études ont montré que cet acte peut permettre de réduire de 35% les risques de transmissions de la diarrhée, une maladie qui cause le décès de millions de personnes chaque année dans le monde. Au Cameroun par exemple, l'un

des défis majeurs est l'éradication du choléra. Le ministère de la Santé publique pour sa part, a continuellement lancé des mouvements en faveur de l'hygiène des mains dans les établissements sanitaires, scolaires et universitaires, des notions qui se relaient au sein des familles et aussi dans les communautés dont l'objectif est de montrer que le taux de morbidité lié aux maladies infectieuses peut être réduit par le biais d'un lavage régulier des mains au savon.

Se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon limite les risques d'attraper certaines maladies. De nombreux camerounais, soucieux de leur santé exercent cette pratique au quotidien après avoir manipulé des objets sales où à la sortie des toilettes. « Je me lave régulièrement les mains à l'eau et au savon avant et après les repas, ou après avoir salué une personne dans la rue et aussi quand je sors des toilettes. Cette précaution me permet d'éliminer de nombreuses bactéries que j'ai



contractées au passage. Cela me mets aussi à l'abri des maladies diarrhéiques et aussi du choléra dont le virus est trop récalcitrant », a avancé Engelbert Essomba.

C'est le 15 octobre 2008, que la première Journée mondiale du lavage des mains a été célébrée dans de très nombreux pays. Son objectif principal est de sensibiliser un maximum de personnes sur les conséquences d'une mauvaise hygiène des mains. L'UNICEF, très impliquée dans l'organisation de cet évènement, indique que la cible

principale de cette journée est constituée par les enfants et ce notamment dans les écoles, par un lavage de mains régulier au savon, pour que le taux de morbidité infantile lié aux maladies diarrhéiques soit réduit de moitié. Ce sont les pays en voie de développement qui sont les plus concernés par cette campagne, puisque près de 5.000 enfants de moins de cinq ans décèdent chaque année des suites d'une maladie diarrhéique due à l'utilisation d'eaux contaminées.

ADMISSIBILITÉS À L'ENAM

Le directeur général de l'ENAM a publié le 15 octobre dernier une décision portant admissibilités au concours de recrutement de quatre vingt (80) élèves au Cycle «B» de la division Administrative de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) au titre de l'année académique 2018/2019, sessions des 25 et 26 août 2018.

SECTION ADMINISTRATION GÉNÉRALE (60 PLACES OUVERTES)

N°	NOM et PRENOMS
1.	ABANDA EPO LIONEL FRANCK
2.	ABASSI DAYANG KARL MAMA
3.	ABBO AMADOU OUMAROU
4.	ABDOULAYE TAMBOUTOU
5.	ABDOULAZIZ BAKARI
6.	ABDOULKARIM ABDOULAYE
7.	ABENGMONI ETOA ELODIE
8.	ABESSOLO ONANA ORNELLA RAISSA
9.	ABOKO ENGELBERT ATOKORO
10.	ABOLO NDO JESSICA SANDRA
11.	ABONDO YVES CLEMENT
12.	ABOUBAKAR HAMAN ADAMA BOBBO
13.	ABURO MARCEL NANJI
14.	ADAMOU DJEMA né le 15-02-1994
15.	ADEBA JEAN LOUIS MACAIRE
16.	AHANDA TSANGA PIERRE MAEL
17.	AHMADOU OUMAROU
18.	AIE BOUBA né le 12-03-1991
19.	AKOUA AKOUA MICHELE FRANCOISE
20.	AKOUMBA HENRI LEONCE
21.	AKWAMEY GONDJI JUNIOR
22.	ALH BOUKAR ABDOULAYE
23.	ALHADJI OUMATE ABBA
24.	ALI MAIGARI né le 05-12-1990
25.	ALIFA MOUSSA MEI
26.	ALINDA ATEBA MEDARD LANDRY
27.	ALUISSINI PROSPER
28.	AMBASSA OBOUGOU LEONARD STEPHANE
29.	AMENE ATANGANA MARTINE VICTOIRE
30.	AMINATOU née le 15-07-1994
31.	AMINATOU KODA MOUSSA
32.	AMOUGOU MANGA JEAN PIERRE
33.	AMOUGOU MARIE SALOME
34.	AMOUGOU ULRICH OLIVIER
35.	ANYA NDONGO LOIC LAURENT
36.	ASSALA DONALD VALERY
37.	ASSIENE THIBAUT RISCOL
38.	ATANGANA ESSAMA MARCEL SATURNIN
39.	ATEBA ABOMO SYLVIE GEORGES
40.	ATEBA BIDZOGO MARIETTE NATIVITE
41.	ATEBA LIONEL GHISLAIN
42.	ATTALA AMBASSA SYLVIE STEPHANIE
43.	AVOMD ZANG SONIA FIDELE
44.	AWANG ESPIROH BUSE

45.	AWONG ZE KATHLEN LAULITA
46.	AWONO ELOUNA MARTINE CARINE
47.	AYINA VERONIQUE DIANE
48.	BADAMO LIBERTE KOSKREO
49.	BAGNEKEN BOUMBOK STEVE
50.	BALEGUEL EMMANUEL EVRARD
51.	BAMONDHOK NGON AIMRICK DAREL
52.	BANG GILLES
53.	BAPPA ABOUBAKAR
54.	BELINGA FOFU JUNIOR YVES
55.	BELLA TAMBA FRANCOISE MARIE PAULE
56.	BELLO ISSA MALAM
57.	BELON HAMASSOUMOU ADAM
58.	BESSALA ESSDAN GEORGES CHRYSOSTOME
59.	BEYALA CALIXTHE JOSELIN
60.	BIDZANGA EDZIGUI TELESOPHORE
61.	BIKE FADI STELLA
62.	BILE MIMBANG STEVE
63.	BILO'O ZE BENJAMIN
64.	BINDZI TSOUNGUI BORIS MARTIAL
65.	BIRENG LYNN FERNANDE
66.	BITOMO ANVOH ELISE FLORENCE
67.	BITSEKI LAURENCE NATACHA
68.	BIWOLE BELEMB LAETITIA JOELLE NADIA
69.	BIWOLE FATIME EVA
70.	BOLAKAK BEKEAKEN DIDACE NICK
71.	BOME EBOUDE GHISLAINE
72.	BOUKAR ABBA MAHAMA CHETIMA
73.	BOUKE BOUKO YOLANDE PRISCA
74.	CHI SUNITA AKWA
75.	CHOUNFACK MADJIO NATHALIE
76.	DAMA II JUNIOR JONATHAN
77.	DANATA YENDE VICTOR THIBAUT
78.	DANRA FATOUNG JOHNSON
79.	DANWANG DJAORO ELZO HUBERT
80.	DIBONGUE EMILE ROGER
81.	DIDDI KOULSOUMI
82.	DJAKARI TOUNGUE LINDA
83.	DJAWE DOUDAH JULES
84.	DJEMA BAGLAM NADINE FLORE
85.	DJEUKENG YEMEYO CHRISTELLE LAETITIA
86.	DJOTAN DE MARAB'S CLARK
87.	DJOUWOU NDEFONKOU RUTH PAMELA
88.	DJUISSI PAUL ROSANGE
89.	DONFACK KITIO HENRI LE SAGE
90.	DONFACK NOUMBO VANESA BLANCHE
91.	DONGMO FOUFACK ROY KEVIN

92.	ERA BITYE CLAUDETTE BLANDINE
93.	EBAH ALEGA MARIE CAELLE JOSEPH
94.	EBIAGUE MVOMO MARTIN LUSCHER
95.	EBOUA LEONIE CHRISTELLE
96.	EDIE EBONG MARGARET
97.	EDJIANE CHARLES ARTHUR
98.	EFFOUDOU TOUSSAINT JOSIMAR VINCENT II
99.	EGBE ENOSONG SALLY
100.	EKOLO NDONGO ROMUALD NASSER
101.	ELANGA FAMA HUBERT DIETRICK
102.	EMBOLO NDZANA SIMON PIERRE
103.	EMVOUDOU EKOBENA CARINE JOSEE
104.	ENGAMBA DONATIEN
105.	ENGAMBA OKALE RODRIGUE
106.	ENGONGOMO MVEYO TELEMAQUE
107.	ESEME NDILLE CLYDE
108.	ESSAMA MBARGA ROGER MOISE
109.	ESSAMBA EVINA BASILE GUYLENE
110.	ESSANDJOL ULRICH GENEVIEVE
111.	ESSINGA TAKOURE LYNDY JOSIANNE
112.	ESSOA MEDJO MARC LOIC
113.	ESSOMBA BALLA INNOCENT STEPHANE
114.	ESSOMBA MEDZOGO AUGUSTE
115.	ESSOMBA NDOUGOU CHRISTOPHE OLIVIER
116.	ESSOUKOU ESSOH TATIANA MICHELLE
117.	ESSOUMAN REMY ERVE
118.	ETEME AFFANA ANICET CHARLES
119.	ETOGA AYISSI SIMON PIERRE
120.	ETOH OMBALLA SYLVAIN
121.	EYANGA NKENMOT CYRILLE ARNAUD
122.	EYEBE ACHIDI ACHU SIMON WILFRIED
123.	FADIMATOU OUMAROU
124.	FEUDJIO TCHOUNKEU NATHAN
125.	FOE NDI HERMANN JORDAN
126.	FOTSING ANNICK SOREL
127.	FOTSO HIPPOLYTE KEVIN
128.	FOUDA MBEDE ESTELLE MONIQUE
129.	FOUDA FIDOLINE ARMEL
130.	FOUDA OMGBA GAEL ISIDORE
131.	FOUNA MARIE THERESE
132.	GARGA BAIDI PASCAL
133.	GAYONG FLORE NICAISE
134.	GODANGA MIKOYA HUBERT
135.	GUEBEDIANG HONBA LYDIE GISELE
136.	GUEIME BATLA HAWA
137.	HADJA HAOUA HAOUA BRAHIM SALEH
138.	HAMZA MAHAMOUDA

138.	HAMZA MAHAMOUDA
139.	HAOULATOU BOUBAKARY VALIYE
140.	HAWADAK BENJAMIN
141.	HOUSSEINATOU HAMADOU
142.	IGRI JOSEPH
143.	ILOUNGA MBONGLOUGOU JULIE ESTELLE
144.	ILYASSOU SANI MOUSSA
145.	INIBOME BEDIME FRANCISCA NADIA
146.	ISMAILA NANA
147.	ISSA MARIE PAULE
148.	IYA HOUSSEINI
149.	IYAMMAGATA PERMINASSE
150.	KAMDEM SIMO SYNTHICHE CORINE
151.	KESSO MINTOM FRANCINE CARMENE
152.	KILDADI AMINOU SABRI
153.	KOTCHAP YVONNE MAGLOIRE
154.	KOUDANAGED NGOYA PATRICE
155.	KOUME CEDRIC DIEU-BENI
156.	KWEDI DIBANGO EDITH CONSTANCE
157.	LAILATOU NGAIREMA
158.	LANGOLO B FLOBERT
159.	LARA ULYSS
160.	LEILA ADAMA HAMOA
161.	LINJOUOM GOUOHIWO AICHA
162.	LOMIE MPELLE KENNY BOREL
163.	LUC BERTRAND ABESOLO MENGOUNOU
164.	MAFOGANG DANIELLE PATRICIA
165.	MAGNO ASSOUA ADELINÉ
166.	MAHAMAT ALI né le 20-08-1988
167.	MAIRAMOU DANLADI
168.	MALLAMA ALEX NYONYI
169.	MAMENDJANA JEAN LAVENIR
170.	MAMMA ABDOULRAHIM
171.	MANAVARA EBENEZER
172.	MANDARI NADINE
173.	MANENI ROSALINE
174.	MANGA ESSOMBA ARTHUR STEPHANE
175.	MARIAMOU SHAIBOU
176.	MBAK PAMELA-AUDREY
177.	MBANGOH PASCALINE MUNPAH
178.	MBARGA JEANNE SIMONE ANDREA
179.	MBENG ARREY LUCIEN BESONG
180.	MBESSE EWANKE BLAISE
181.	MBFUKWA FALON TANTOH
182.	MBIA CHRISTIANE YOLANDE
183.	MBIA EDJIMBI RAISSA
184.	MBIDA CHARLES ERIC
185.	MBIDA NGONO ODILE CHRISTINE
186.	MBIELE MBIELE ULRICH LOIC
187.	MBOBDOUAN NKEU JACQUES BOSSIS
188.	MBOH EMILE ALLOHMEJI
189.	MBONUWU MEVISE NGAMAKEH

190.	NBOUTOU BELINGA MICHEL GIOVANNI
191.	MEDJO SEDRICK
192.	MEFOUMANE JUSTINE
193.	MEGNIGUE NEICHA JEANNE D'ARC
194.	MEH LAURENTINE
195.	MEKOUA EMBOLO BALBINE MICHELE
196.	MELO MARIAMA FORCHU
197.	MENDOUA YVON PAMELA
198.	MENDOUGA AHANDA YANNICK
199.	MENGOLO LUC BORIS
200.	MENGOMO THOMAS STEPHANE
201.	MENGUE MARIE THERESE
202.	MENGUE YANNICK
203.	METUE MPAKOE CRISTEL GABIN
204.	MEYABEME REGINE LIDIA
205.	MFOR TANYI LEONEL AYUK
206.	MIANKELO SYMPHORIENNE CLODIA
207.	MINDZA MVODO THEODORE PATRICK
208.	MINSING MIMBANG FRANCK HERVE
209.	MINTOUNOU MENDOUNGA CLAUDE ESTELLE
210.	MONDE BECKY ATUH
211.	MONETTE CHANTAL
212.	MOUGOU EDJIMBI ODILE LEA
213.	MOUNSANDE POUMIE SAMIRA
214.	MOUSSA né le 14-01-1992
215.	MOUSSA FADAWA BOUBA
216.	MOUSTAPHA AZIZ NJOYA
217.	MPOUAL BRICE ALAIN
218.	MPOUNZE EZANG MARGUERITE
219.	MVELE BIYA FRANK ERIC
220.	MVODO ABAH MARGUERITE SANDRINE
221.	MVOGO EBOSSO PROSPER BONIVAN
222.	MVOGO YOPA FRANCK STEPHANE
223.	MVOMO ELA EDWIGE ENGRID
224.	NANDJOU MEYAPWO CEDRIC
225.	NANTCHOU KEPATOU NOELLE EVANS
226.	NCHANGE NDAM SANDRINE
227.	NDAYO KAGO LINDA
228.	NDEMBA AKA'A CYRIACK LANDRY WILSON
229.	NDGISHE MBALLA GRACE JOCELYNE
230.	NDJESSA TIBIDI MARC
231.	NDJINANG RODRIGUE REMY
232.	NDJO MICHEL
233.	NDJOK NDJOK MICHAEL ANGE
234.	NDOUMVE JOELLE TATIANA
235.	NGA BELINGA FELICIEN MAXIME
236.	NGALLA JOSEPH SONGWA
237.	NGANANA ESTHER AISHA
238.	NGAOE DIGAÏ JEAN PAUL
239.	NGNINTEDEM KENPACK MATHILDE
240.	NGO ROSTAND VLADIMIR
241.	NGO'O EDGAR CAMILLE

242.	NGO'O MARINETTE SIMON DE NTIMBANE
243.	NGOH EHOWE AUGUSTINE VIBELLE
244.	NGOH ONANA CEDRIC LOVETT
245.	NGOLEFAC MERCY ANU
246.	NGOLEMBE ATCHOM HUGUES
247.	NGOMB JEAN JUNIOR
248.	NGONDJO ORAMA JEAN FABRICE
249.	NGONO BELLA DUREL FREDY
250.	NGONO NDONGO VERONIQUE DORIANE
251.	NGONO NNANGA JUNIOR PATRICIA
252.	NGONO OWONA URSULE
253.	NGOUCHEME MOUNCHINGAM JULES ARMANI
254.	NGOUWOU YOUNCHAWOU
255.	NGUEDIE AMANTHY DAREL
256.	NGUELE TEDDY
257.	NGUIMO SOBKEZANG BLAISE ROMEO
258.	NJIE ANDREAS MAUME
259.	NJIFON THOMAS
260.	NJUTAPMVOUI JEAN PAUL BONAVENTURE
261.	NKENG NKOT CRESCENCE
262.	NKOULOU OTTOU GUY RÉMY
263.	NOAH JOSEPH
264.	NOAH SIMO ROLANDE
265.	NOURAH ASTABARKAH ALIM
266.	NSENGUELANG TAK CARINE RANAISE
267.	NTANG MEBENGA EPSE NGOA NKOU
268.	NTERUPOUO NORBERT
269.	NTOU MOUELLE HADASSA LISE CHRISTELLE
270.	NTSAMA BIDJA JACQUES AIME CLAVERS
271.	NTSAMA JOEL
272.	NTSIMI AUGUSTINE OLIVIA
273.	NYAMI NZEPANG RACHEL
274.	NYANGONO KADE EDWIGE
275.	NYIMEKONG KONGVOULA EMELINE
276.	NZE NDASSA LORIANE
277.	OBAM AKAMBA CLAUDINE MIREILLE EPSE M
278.	OLEMBA EFOMBO OLIVIER
279.	OLINGA NANG MARIUS WILLIAM
280.	ONANDA ONANDA AMBROISE GAIÉL
281.	OUMAR MAL BOUKAR né le 06-11-1995
282.	OUMAROU SANDA HABANE
283.	OUMATE HAMAN né le 14-09-1990
284.	OWONO BELIBI PAUL ARISTIDE
285.	OWONO OBA CLAUDE ARNAUD
286.	PERIMBIE NDZEMBOMINYI KARINE
287.	PETMI MBIADJEU GABINE LAURE
288.	PHEOBE BIH NGWA
289.	QUEENTA AKUME NJUME APANG
290.	RAMATOU MOUSSA né le 27-07-1988
291.	ROLINE BUTUKA NJOYA
292.	SAKA JEAN PHILIPPE
293.	SALEH ABOUYA né le 04-01-1994

294.	SAMEZONDJ ME MENG CHRISTELLE LARISSA
295.	SAVOM SALLY NANCY
296.	SOFACK ROGER KEVIN
297.	SOPHIE NANYONGO LUMA
298.	TABE JULIUS ASHU
299.	TABOKAM SEIGNING DORVAL
300.	TAHE CAROLE LAURE
301.	TAITI CHRISTINE
302.	TANAI ALAIN VENDIA MATAKON
303.	TCHAKOSSI KAMGA YVAIN FABRICE
304.	TCHAPMI CELESTE DANIQUE
305.	TCHIAMENI NGAMO FRANK LEO
306.	TCHOFFO KAMTSAP SOLIANE
307.	TCHOULI JEAN CLAUDE
308.	TIDJIO NGUITIR ALAIN ROOSEVELT
309.	TSANGA OWONA JEAN ARNAULD
310.	TSETEZO MAFACK FLORIANE
311.	TSOPGNI DONGMO JOSIANE MURIEL
312.	VOUNDI MEFO'O JOSEPHA RAYMONDE
313.	WADOU AMANDINE
314.	WELL NDIORO JEREMIE MARCEL
315.	WODONG MATTI GEORGES BORIS
316.	YAKUM DESMOND FONBOM
317.	YOUNDA LEONEL
318.	YUSIFA AMADOU né le 25/11/1991
319.	ZANGA THIERRY
320.	ZANGA ZANGA RODRIGUE
321.	ZARA HAMIDOU
322.	ZENABOU IBRAHIM
323.	ZIBI MBEGA JEAN JACQUES
324.	ZOUE ELA ELIE LANDRY
325.	ZOUNA BAH DENIS

13	BAVDUA SIMONE MERVEILLE
14	BIGOUMBE SAINT ROMAIN
15	BINZOULI LUCIEN GUY CHARLIE
16	DJILO VILMAR
17	EBENGUE BESSALA PHILIPPE ARNAUD
18	EBIANE OBAMA MURIELLE LARISSA
19	EBOGO NDZIE AUDREY NATHALIE
20	EDJIMBI NTONGA AUBIN MICHEL
21	EMA'A EMA'A SOREL
22	ENGOULOU AKONO THEODORE
23	EWODO NDOME ALAIN ROBERT
24	EYEBE NGONO JEAN MARCEL
25	EYINGA ZO'O CLAUDIA
26	FEUMBA NGASSAM KEVIN VIRGILE
27	FORBON VICTOR NDASI
28	FOUM TOUA FAUSTIN PATRICE
29	GATA WILFRED
30	GUEFACK ZEUFACK CEDRIQUE
31	HASSANATOU HAMADOU
32	KIGNO BESSALA SANDRINE ODETTE
33	KOUKAM TCHAPPI ODETTE LARISSA
34	MAFACDAH ESTELLE
35	MANDOU MOULIOM KHADIJE
36	MANY AMOUGOU BORIS ISAAC ARSENE
37	MARCELLE GAELLE ZENGUE
38	MATINE MICHELLE NADEGE
39	MBAZO'O ABESSOLO ALVINE
40	MBAZOA NSI ANNICK ANTOINETTE
41	MEGAMISSONG NDJOUKONG FABRICE
42	MBOUMBOUO MFONJE LOUDI
43	MBUIH JUARATU NGANGMINYI
44	MENDOMO PUTS CHARLENE ALEXANDRA
45	MENOUA MARIE CRESCENCE
46	MEYONG PIERRE YVETTE
47	MIAMPOS GAELLE
48	MIMCHE RIPA BELKISS SAIDA
49	MINFOLO ONDOA MARTHE LAETITIA
50	MOABOULOU MVOM LAURENT MURIELLE
51	MOLANDI KAMBA MELISSA JEANNINE
52	MOUGNOL JEAN BLAISE
53	MOUSTAFI OUSMANOU
54	MOZA-ALUB APANE RAMSES
55	MVOGO YANNICK HERVE
56	MVONGO MBENG BONIFACIO
57	NANGA MPAKOE NINA NATACHA
58	NDJALLO DENIS JOCELYN
59	NDJENNAAR ASTADJOUNBA MIRIAM
60	NDOMBOL BEATRICE GRACE
61	NDZEMBOPUH ENUSA SEIDU
62	NDZENKONGANG N ABDUL JALALI

63	NFOUNGADICK NSUANAMOURI SUZANNE LAMI
64	NGA'SSE MARTHE REGINE
65	NGAH TSANGA AUGUSTINE STEPHANIE IREINE
66	NGAMY TANGMO LOUIS-ARTHUR
67	NGAZANG ZANG JOEL MARIE
68	NGONO ETOUNGOU YOLLANDE ORNELLA
69	NGUETSA CHRISTIANE MICHELLE
70	NGUI KUETE CLARISSE
71	NJOM ETIENNE PANGSUI
72	NSA'AMANG NGOM PHILOMENE MERVEILLE TA
73	NTOKU PIUS
74	NTONGA BENJAMIN
75	NYANLAI NDJOUKONG FATIMATOU ALICE
76	OSSOUA EWOU SANDRINE LORE
77	OUMAROU YAYA né le 19-12-1990
78	OUSMAN BOUKAR né le 13-11-1991
79	PANI MANGO LUCIE LAKEN MELISSA
80	SALI HAMAN né le 07-01-1994
81	SAMELEL MEBOMA LILIANE FLORE
82	SONGUE MANI ANAZARINE DAHLIA
83	SOUZOK KAFANDH ROMY GASTIENNE
84	TAGOUFO KEUNE ARINA SANDY
85	TAKOUNDJOU FOKOUA JOSSELIN
86	TAPSOU CONSTANT
87	TCHEBY MARTIAL YVES CONRAD
88	TCHOFFO KENNE GERVESINE
89	TEDONGMO AROLE MESBINE
90	TENGKEU ERIC OSCAR
91	TONGWE RENE MAJENPOH
92	TSIMI NKOA GILBERT
93	WANG-BARA NGAFTOING SAMUEL
94	ZEH ANICET THIERRY

SECTION ADMINISTRATION DU TRAVAIL (20 PLACES OUVERTES)

N°	Noms et Prénoms
1	ABDOUL RAZACK OUMAROU
2	ABOMO LUCIE STEPHANIE LISA
3	ABONDO MESSOA VIVIANE CORINNE
4	ABOUTOU ABONDO ALBERTINE
5	ADJAYENG CHRISTELLE GAELLE
6	ALASSAN HAMADOU
7	ATANGANA EWANE LOIC FRANCK
8	BAANGBAG PRISO EVE JULIA
9	BABALE NDEDE MARIUS
10	BADANE KAEDAMDIJE DJOKNA ANAELLE
11	BASSILEKIN EMANE ARIELLE LEITICIA
12	BASSINGA PATRICK

Les épreuves orales auront lieu à l'ENAM **le vendredi 19 octobre 2018 à partir de 08 heures**. Les candidats admissibles devront se présenter dès **07 heures** très précises au grand amphithéâtre munis de leurs cartes nationales d'identité.

Une séance de rattrapage est prévue **le samedi 20 octobre 2018**.

Ces informations peuvent être consultées sur le site web de l'ENAM www.enam.cm, ou au niveau des babillards des entrées principales de l'Ecole.

DÉBAT

► Joseph Owona dans *La Grande interview* de Canal 2 : coupure ou censure ?

Alphonse Ateba Ndoumou

Rendez vous pris, rendez vous honoré ce mardi 16 octobre 2018 dans les studios de Canal 2 à Yaoundé.

20hr - le professeur Joseph Owona (JO) arrive au siège de Canal 2 de Yaoundé à Etoudi. Il est accompagné par sa fille, avocate et enseignante. Ils sont accueillis par l'ordinaire des lieux, le très prévenant et délicieux Jean Bruno Tagne (JBT). 21hr, le prof est invité au maquillage. Il en ressort quelques temps après pour être conduit directement en studio.

21hr30, l'échange peut commencer entre deux individus qui ont l'air de bien se connaître. La phase d'observation ne dure guère. JTB met la pression, JO hausse le ton. Le prof balise le territoire de la science, tire la leçon des choses pour mieux clarifier le jeu et les enjeux. Au chapitre de l'élection président en cours, et à croire JO, aux termes des Articles 2 et 48 de la Constitution, aucun citoyen ne peut se permettre de se proclamer président de la République, sauf coup d'Etat, comme tant d'autres avant, à travers le monde ; conclusion de JO, « le politique a déshabillé l'agrégé... » dans l'attitude du candidat Maurice Kamto. Un ange traverse la salle. Sur l'affaire Bakassi, acteur foncier et témoin de premier choix, JO restitue l'Histoire par le menu. La place et le rôle des uns et des autres sont clarifiés afin que nul n'en ignore... Oui, le Prof Kamto a rejoint l'équipe, à mi parcours, comme agent du Cameroun, avec d'autres. Soudain, les premières alertes. De tous les coins du pays et de la



diaspora monte une clameur qui crie à l'interruption du son dans les ménages. Tout de suite, des générations d'émissaires saisissent les responsables de la technique. Un moment, j'ose m'y risquer moi aussi. En toute réponse, les techniciens opinent de la tête, et la vie continue. Sur le plateau, les interlocuteurs poursuivent sereinement leur débat, visiblement pas au courant de la coupure. Du moins, l'invité surtout. Car, de son côté, depuis un moment, la cabine n'a de cesse d'alerter le présentateur sur quelque chose de... mystérieux.

La fin du programme intervient ainsi, jusqu'au traditionnel cadeau à l'invité, en toute convivialité. Interrogé, par la suite, sur la possibilité

d'une rediffusion pour, éventuellement réparer les défaillances de la technique, le présentateur reste hésitant. Ces hésitations expliquent peut-être qu'il n'ait pas jugé utile, selon les usages, de raccompagner son invité à sa voiture... Peu importe la raison, l'on se sépare sur un goût d'inachevé...

Durant la brève évocation ci-dessus, le professionnel s'est tenu coi, évitant de se substituer au témoin, de peur de faire dire aux faits et signes autre chose que ce qui se laisse voir tout seul. A chacun de se faire son opinion ; un jour peut-être...

TÉLÉVISION

► Marie-Roger Biloa a sa chaîne

La journaliste émérite et promotrice du magazine « Ici les gens du Cameroun » va piloter ce projet de longue date.



M.B.

Le nom de sa chaîne de télévision porte ses initiales « MRB TV » comme pour dire Marie-Roger Biloa, La journaliste expérimentée de nationalité camerounaise très connue dans la presse internationale a récemment lancé sa chaîne de télévision. Elle sera pilotée par la maison de production « MRB production ». La manager du mensuel panafricain Africa international et du magazine people « Ici les gens du Cameroun » aura une télévision présente sur câble et satellite et dont la ville de Paris en France abritera le studio central, Dakar au Sénégal, un studio annexe et Yaoundé la direction régionale. Une création qui vient enrichir l'univers médiatique camerounais aux yeux du monde à travers sa vocation internationale. Pour le rendre possible, Marie-Roger Biloa entend nouer de véritables partenariats avec des organes de presse africains de grande audience et de notoriété avérée, sans omettre les instituts de recherche de renom. Pour y parvenir également la promotrice de MRB TV mise sur des journalistes rompus dans la profession et ce dans plusieurs pays d'Afrique et dont ses confrères de la Cameroon radio television (CRTV) à l'instar de Anne Marthe Mvotto.

Dans un premier temps, la chaîne nouvellement mise sur pied couvrira l'Afrique francophone et quelques pays étrangers avant de s'ouvrir plus tard au reste du monde. La créatrice de MRB TV est une journaliste et manager de presse réputée pour sa qualité d'écriture et la pertinence de ses analyses depuis plus d'une trentaine d'années. Elle a fait ses études secondaires au collège de la retraite de Yaoundé au Cameroun avant de s'envoler pour la France où elle poursuivra ses études supérieures. Diplômée en études germaniques de l'université de Paris IV, elle débute sa carrière dans les médias à Jeune Afrique qu'elle quittera pour le magazine Africa International où elle sera rédactrice en chef en 1991. Sa carrière se poursuit avec dextérité étant donné qu'elle dirigera à Paris, Africa international Media groupe en tant que CEO. Elle est connue pour avoir également dirigé avec brio le magazine « Ici les gens du Cameroun ». Même si l'équipe de production hésite encore entre l'appellation MRB TV et BIL TV tout porte à croire que le projet de celle qui a initié le Think-Thank « Club Millennium » portera de bons fruits.

AUDIENCE DU CONTENTIEUX POST-ÉLECTORAL

► CRTV News assure le direct

La chaîne d'information en continu a permis aux millions de Camerounais et étrangers de vivre en direct ce moment important de l'actualité post-électorale.



Mercedes Beleheka

« Connectez-vous ! Connectez-vous ! ça vient de commencer sur la CRTV News », alerte dans un forum WhatsApp, Olive Penda au cours de la matinée du 17 octobre. La jeune étudiante inscrite à l'université de Yaoundé II, se passionne devant son écran à qui elle est

d'ailleurs restée fidèle durant ces deux derniers jours. Comme elle, plusieurs Camerounais n'ont pas bougé de leurs sièges et ont plus que jamais prêté leur attention à l'actualité politique dominante. Et ça, ils le doivent à la chaîne spécialisée de la Cameroon radio television (CRTV News) qui a assuré de façon optimale la diffusion en direct de l'audience relative au contentieux

post-électoral. Une véritable avancée en matière de transparence et de démocratie qui a été fortement appréciée par le Camerounais Lambda comme c'est le cas d'Emmanuel Libom : « Je salue cette innovation de la chaîne nationale. Cela prouve que certaines de nos doléances sont écoutées mais cela prouve davantage que notre pays progresse en matière de transparence et de liberté médiatique », complimente ce quarantenaire.

L'innovation est d'autant plus saluée du fait que les chaînes de télévision à capitaux privés ont pu retransmettre cette actualité à partir du signal CRTV News. En effet, deux jours durant, une bonne partie des programmes de Canal 2 international, STV, Vision 4, Equinoxe a été mise à l'écart en faveur de l'audience relative au contentieux. Un partage de signal qui n'est pas passée inaperçue auprès de téléspectateurs. « Ce n'est pas fréquent de voir cette pratique dans

notre pays. Je parle là des chaînes privées qui émettent à partir de la chaîne nationale et ceci pour le grand bonheur de tous, c'est vraiment une bonne initiative », félicite Francine Ateba. Cette diffusion inhabituelle en continue à la télévision et en streaming sur la page web de la chaîne a également suscité une foule de commentaires sur la toile. Chaque prise de parole, chaque défense donnait l'occasion aux internautes de publier, d'arbitrer mais aussi de détendre l'atmosphère malgré le sérieux de la circonstance. L'un des messages intrigant ayant fait le tour de la toile est celui où un internaute déclare : « depuis ma naissance au Cameroun je n'ai pas regardé la CRTV comme des deux derniers jours, j'ai vraiment consommé ma redevance audiovisuelle ». La chose la plus certaine après ces deux jours de direct c'est l'appréciation du public vis-à-vis de CRTV News.

► Une attaque sujette au doute

Les attaquants camerounais en sélection nationale ne marquent pas suffisamment au point de donner du tournis et de créer du souci à l'encadrement technique. Ce mal à l'offensive, a contraint le Cameroun contre le Malawi à enregistrer un nul (0-0).

Charles Nwanochi

Jacques Zoua déplore certains Camerounais n'est pas au niveau des attaquants de race tels Jean Manga Onguéné du Canon de Yaoundé, Alain Eyobo de la Dynamo de Douala, Nguea Jean-Jacques du Canon de Yaoundé, Ekoulé de l'Union de Douala, François Omam Biyick du Canon de Yaoundé, Paul Bahoken, Roger Milla du TKC, Patrick Mboma du PSG, Samuel Eto'o Fils du FC Barcelone. A deux reprises contre les Flammes du Malawi le 16 octobre à Lilongwe lors de la quatrième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations, l'attaquant camerounais, international et sociétaire de Astra Giurgiu en Roumanie n'a pas pu concrétiser des actions nettes de but alors qu'il avait la possibilité de transpercer la lucarne du gardien malawite.

Jacques Zoua, inefficace en face à face, ne réussit pas le coup de fouet au Malawi. Cette insuffisance offensive et c'est le hic de cette équipe nationale confirmé, qui a mal à l'offensive, contraint les Lions indomptables à ne pas s'imposer contre le Malawi. Le Cameroun a enregistré un



nul (0-0) après sa victoire du 12 octobre dernier au Stade Ahmadou Ahidjo de Yaoundé (1-0).

Les attaquants camerounais en sélection nationale ne marquent pas suffisamment au point de donner du tournis et de créer du souci à l'encadrement technique. Le coach Clarence Seedorf, a essayé Choupo-Moting, Toko Ekambi, Salli Edgar, Stéphane Bahoken contre les Comores (0-0) le 08 septembre dernier, Fabrice Olinga, Toko Ekambi, Jacques Zoua contre le Malawi (1-0) le 12 octobre dernier à Yaoundé avec un succès relatif, et Fabrice Olinga, Joël Tague, Jacques

Zoua, Paul Ntep le 16 octobre contre le Malawi (0-0) à Blantyre. Jusqu'ici, ils ne réussissent pas à semer le trouble dans la défense adverse.

L'équipe des Lions indomptables qui à son attaque présente des visages différents reste sujette au doute et ouvre la porte à la critique. A la suite des affrontements contre les Comores, le Malawi, le Cameroun connaît des hauts et des bas. Au-delà des erreurs commises et des insuffisances décelées susceptibles d'être corrigées voire améliorées, si cette équipe nationale agit avec audace et courage et les attaquants avec perspicacité comme

autrefois, l'attaque alignée après des matches disputés fait preuve de faiblesse au point de susciter l'incertitude. Joël Tague, Paul Ntep qui font leur entrée progressivement dans la tanière, Fabrice Olinga, Toko Ekambi, Jacques Zoua sans cesse tapent à l'œil de l'encadrement technique et peinent à trouver leurs repères. Ils manquent de puissance pour se mettre en lumière et faire trembler à chaque match les filets des adversaires.

Le Cameroun dans le groupe B occupe la première place au classement général avec 08 points devant le Maroc, 07 points et le Malawi, 04 points et le Comores, 02 points, sans toutefois faire le bonheur de ses supporters. Jusqu'ici, il réalise un parcours sans faute. Les Lions indomptables devançant les Lions de l'Atlas d'un point. Cet écart tient à un fil qui risque se casser lors de la prochaine rencontre. Elle va opposer le Cameroun au Maroc enclin à jouer sa qualification. Il est question de ne pas subir un revers contre ce cadreur. L'encadrement technique des Lions indomptables réfléchit, d'ici ce match, à trouver le trio ou le quatuor d'une attaque susceptible de faire basculer le score au bout de quatre-vingt-dix minutes de jeu.

FECAFOOT

► Les clubs amateurs animent la tourmente

Ils se résolvent à contester devant les juridictions compétentes les résolutions de la dernière assemblée générale extraordinaire de l'instance faîtière nationale tenue à Mbankomo.

C.N.

Cela recommence. Les acteurs sportifs ne changent pas. Ils se remettent sur la table de la contestation. L'association des clubs de football amateurs du Cameroun (ACFAC) occupe le premier rang des contestataires du mouvement sportif pour empêcher des avancées certaines au point de que son bureau exécutif se résout au cours d'un conclave « à l'unanimité des membres présents et représentés de contester devant les juridictions compétentes les résolutions de la session extraordinaire de l'assemblée générale de la FECAFOOT tenue le 10 octobre 2018, à Mbankomo (Yaoundé) ».

Ce qui, en clair, signifie que les intérêts du football ne le préoccupent pas. Tant l'ACFAC s'appuie sur un ressort fragile pour signifier son intention. Un communiqué final relève suite au constat de l'association que « les projets des statuts et les 11 autres textes réglementaires ont été remis à la plupart des membres la veille pour les plus chanceux et le jour même de la tenue de l'assemblée générale à l'entrée de la salle » de conférences du Centre d'excellence de la Confédération africaine de Football de Mbankomo. L'ACFAC fustige l'attitude du Comité de normalisation au sein de la



FECAFOOT face aux membres de l'assemblée générale représentant les régions du Sud-ouest et du Nord-ouest de culture anglo-saxonne qui « malgré leurs protestations n'ont reçu que la version française de ses statuts et des autres textes réglementaires ».

Selon cette association, lors du vote à main levée le 10 octobre, « 23 membres sur 60 se sont réellement prononcés contre l'adoption des nouveaux statuts de la FECAFOOT présentés par le Comité de normalisation ». Elle conclut et cela par un argument de poids que cela c'est « plus du tiers des membres présents et représentés » et que cela signifie que « la majorité des 2/3 des voix requises pour adopter de nouveaux statuts n'a pas été respectée ».

L'ACFAC estime que le Comité de normalisation a piétiné ce dispositif réglementaire et du fait de la « complicité d'un des scrutateurs » a stoppé de « manière arbitraire à 18 le nombre de voix qui se sont exprimées contre l'adoption des nouveaux

statuts ». Elle réfute le fait que « le président du Comité de normalisation s'est uniquement contenté de demander quels sont les membres qui votaient contre l'adoption des nouveaux statuts sans par la suite demander à ceux qui votaient en faveur de cette adoption ».

Au-delà de ce manquement condamné dans l'article 26 et 31 alinéa 4 des statuts de la FECAFOOT, l'ACFAC dénonce le vent de corruption sans avoir la conviction qui a soufflé au cours du conclave de Mbankomo le 10 octobre dernier. Elle a fait entendre son cri oubliant que le cœur du mouvement sportif camerounais et des supporters camerounais, amoureux du football, est plus que jamais meurtri au point de le détourner du chemin des stades. En fin de compte, les acteurs sportifs adorent et animent cette tourmente pour des intérêts inavoués. Ils maîtrisent seuls leurs agendas cachés.

CAN 2019

► Madagascar participera à sa première compétition

Annette Olinga

Après plusieurs tentatives infructueuses, Madagascar vient de se qualifier pour la Coupe d'Afrique des Nations prévue l'année prochaine sur le sol camerounais. Ce sera la première participation de ce pays de l'Ile à une phase finale de ce tournoi continental. Les poulains de Nicolas Dupuis sont les premiers à se qualifier pour cette compétition. La 146^{ème} nation FIFA fait partie des six équipes qui ont dû disputer un tour préliminaire pour se qualifier pour la phase de groupe en raison de leur classement. Avec 10 points en quatre matches, Madagascar est assuré de terminer parmi les deux premiers du groupe A, qui comprend le Sénégal et le Soudan.

Au lendemain de leur performance historique, les joueurs, accompagnés du staff technique, ont été invités à plusieurs réceptions, avant de rejoindre le centre-ville pour fêter la qualification avec leurs supporters. La performance des Baréa, réalisée avec des joueurs nés à Madagascar mais évoluant à l'étranger depuis de nombreuses années, notamment Faneva Andriatsima, Anicet Abel, Paulin Voavy, Andria Carolus, Lalaina Nomenjanahary et des binationaux ayant intégré la sélection ces derniers mois, intervient alors que des élections sont prévues en novembre à la Fédération malgache de football.

En plus de Madagascar, la Tunisie, l'Egypte, le Sénégal sont assurés de participer à la CAN TOTAL 2019 l'année prochaine.

Notons par ailleurs que suite à la décision de la CAF de porter le tournoi à 24 équipes l'an dernier, les deux premiers de chaque groupe se qualifient directement, sauf le groupe B qui accueille le Cameroun : seule une équipe du groupe rejoindra le pays hôte.